

*Centre de recherche  
pour l'étude  
et l'observation  
des conditions  
de vie*

**Sou1998-1103**

*142, rue du Chevaleret*

*75013 PARIS*

*Tél. 01 40 77 85 04*

*Fax 01 40 77 85 09*

CREDOC-DIRECTION

IMPORTANT

Ce rapport est actuellement soumis à embargo ou à diffusion restreinte par le commanditaire de l'étude dont il traite. Il vous est adressé au titre de vos responsabilités à l'égard du Centre.

**NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS LE  
DIFFUSER**

**Crédoc - L'évolution des modes de  
vie des Français. Février 1998.**

CREDOC-Bibliothèque



**CRÉDOC**

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

# CRÉDOC

## L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE DES FRANÇAIS

Les collectivités locales face à la demande sociale de services

*Une synthèse prospective*

Guy POQUET

*Département Evaluation des politiques publiques*

**Communauté Urbaine de Strasbourg**

Séminaire du 25 février 1998

La Direction Etudes et Prospective (DEP) de la Communauté Urbaine de Strasbourg assure différentes missions d'études qui nécessitent de disposer d'un cadre de référence prospectif, permettant de situer les enjeux locaux par rapport aux tendances lourdes des évolutions de la société. C'est pourquoi, dans la perspective d'un diagnostic stratégique pour l'agglomération strasbourgeoise, il a été demandé au Département Evaluation des politiques publiques du CREDOC de faire une présentation de cadrage sur les évolutions des modes de vie et des attentes de la population dans les domaines de la vie quotidienne où doivent s'opérer des choix collectifs.

Ce document restitue la communication du CREDOC au Séminaire organisé par la Communauté urbaine de Strasbourg le 25 février 1998. Un document annexe précise les principales évolutions des modes de vie qui sous-tendent la réflexion développée à cette occasion.

## Sommaire

Communication au Séminaire de la Communauté urbaine de Strasbourg du 25/2/1998

### Les collectivités locales face à la demande sociale de services

Document annexe

#### L'évolution des modes de vie des Français

Introduction

##### **Cinq tendances lourdes**

Première partie

##### **L'autonomisation de l'individu**

###### **1. Vers une famille multiforme**

- 1.1. Des existences séquentielles
- 1.2. Vers une recomposition des rôles familiaux
- 1.3. Vers des rythmes de vie désynchronisés

###### **2. Vers un resserrement des réseaux de sociabilité**

- 2.1. Un repli sur soi...
- 2.2. et autour de soi
- 2.3. Du militantisme aux loisirs

Deuxième partie

##### **Être bien chez soi**

###### **1. Les puces du confort domestique**

- 1.1. Une "Génération cocoon"
- 1.2. Entre la technologie du quotidien...
- 1.3. et la technique quotidienne

###### **2. Les services de proximité**

- 2.1. L'évolution de la demande de services
- 2.2. Les réseaux de quartier
- 2.3. Individualisme et solidarité

Conclusion

##### **Des pistes de réflexion**

Références bibliographiques

## **Les collectivités locales face à la demande sociale de services**

*Texte de la communication au  
Séminaire de la Communauté urbaine de Strasbourg*

**25 février 1998**

La conjoncture économique confronte les collectivités locales à une problématique qui les oblige à gérer le présent en tenant compte de phénomènes qui engagent l'avenir. La gestion des besoins de leurs populations, en particulier les réponses à donner à des demandes sociales en gestation, impose de plus en plus des arbitrages entre les traditionnels investissements lourds et le développement de services aux habitants. Tel est désormais un des enjeux d'un projet de ville.

Cependant de nombreuses contraintes, qui risquent de grever de plus en plus les équilibres budgétaires, s'exercent à la fois sur l'Etat et sur les collectivités locales. L'orthodoxie financière pousse donc les gestionnaires responsables à opérer une réduction des charges collectives et notamment la part socialisée de certains services.

Dans cette optique, les politiques tarifaires possédant des limites, tant sur le plan économique que sur celui de l'équité, ne suffisent pas. D'autres méthodes sont à explorer, qui passent par la redéfinition des missions des services aux habitants et par des modes de gestion novateurs.

Le thème des services de proximité est très large : il recouvre de multiples aspects de la vie en société, tant techniques, économiques que culturels et la notion elle-même s'accompagne d'un certain flou. Que recouvre-t-elle exactement ? La frontière qui délimite les services de proximité des autres types de services peut être fonction du point de vue adopté. Dans quelles conditions ces services se développent-ils ou sont-ils appelés à se développer ? Quelles en sont les modalités d'appropriation et de gestion par les habitants ? Ces questions montrent que la réflexion doit s'appuyer sur une problématique qui reste, en grande partie, à élaborer.

A l'évidence, une réflexion de cette nature peut se structurer autour de plusieurs pôles. On peut se situer sur le versant de l'offre de services pour tenter d'identifier et d'analyser les stratégies des opérateurs actuels et potentiels. On peut aussi privilégier l'aspect technique, voire technologique, de cette offre et en analyser les modalités d'appropriation par les habitants. Ces approches doivent cependant être situées dans un contexte plus large : si elles peuvent éclairer la réflexion sur les services de proximité, elles ne suffisent pas à en fixer le cadre, laissant de côté les grandes tendances qui affectent l'évolution des modes de vie des Français. Celles-ci

constituent en effet le facteur déterminant, à partir duquel on doit s'interroger sur ces services et en problématiser la dynamique. Formes de sociabilité, rôles familiaux, rapports à l'environnement, démarches micro-collectives, nées de besoins sociaux non satisfaits, sont autant d'éléments à prendre en compte. L'approche par la demande permet un tel exercice.

## Des tendances lourdes

On peut identifier cinq tendances qui ont des conséquences directes ou indirectes sur les modes de vies des générations présentes et à venir. Je vais simplement les résumer, des précisions sur chacune d'elle pouvant être trouvées dans le document annexe qui accompagnera le texte de mon intervention. Ces cinq tendances lourdes sont :

1. la généralisation du mode de vie urbain,
2. le **vieillissement de la population**,
3. le développement continu de l'**activité féminine**
4. l'augmentation des **personnes seules** et des **ménages monoparentaux**
5. la forte croissance du **temps libre**

**L'augmentation de l'activité féminine** contribue à redéfinir les rôles familiaux. Aujourd'hui nombre de tâches ménagères sont gérées à l'extérieur du couple et c'est tout l'équilibre entre recours au secteur marchand et recours à la production domestique qui est remis en cause. En effet, l'activité professionnelle de la femme conditionne les besoins du couple en modifiant son organisation et sa consommation en modifiant ses revenus. Cette activité a aussi des effets à plus long terme, par exemple, sur le nouveau profil de la population âgée à venir. Les femmes qui travaillent aujourd'hui seront demain plus indépendantes et n'exprimeront pas les mêmes demandes.

Cela participe d'un autre phénomène : le **vieillissement de la population**. Le troisième âge va se transformer en une force économique et un potentiel non négligeable d'activités. Il y aura alors deux types de personnes âgées : d'une part, les "seniors" qui se définissent comme des personnes et des consommateurs actifs. Il s'agira de répondre à leurs besoins, notamment, de leur offrir le confort des logements et l'accès à des services spécifiques. D'autre part, le quatrième âge focalisera les problèmes soulevés aujourd'hui par le troisième âge, à savoir une forte dépendance nécessitant de nombreuses formes d'aides à domicile.

Le mode de vie urbain, devenu majoritaire, a introduit de nouveaux réflexes dans les habitudes de vie. **La ville, c'est l'accessibilité des services**, l'habitude d'avoir tout "à portée de main". Cette proximité est devenue indispensable, favorisant la demande de toutes sortes de services, en tout lieu, à toute heure. De plus, le gain

de temps libre est estimé à 15% au cours des 10 dernières années. Ce temps libre augmentant surtout dans la journée et en fin de semaine, cela ne peut que favoriser la demande de nouveaux services.

Tous les prévisionnistes envisagent donc une **croissance des emplois de services**. Les emplois de relations et de soins aux personnes devraient "exploser" sous l'effet de ces tendances lourdes. Des demandes sociales latentes vont se trouver renforcées par des changements dans les relations entre individus, tant au sein de la famille qu'au sein de la collectivité, et dans les rapports à l'égard des divers temps sociaux : temps obligé du travail, temps contraint des obligations familiales et sociales, temps libre enfin. Tous les facteurs concourant à "l'autonomisation" de l'individu seront porteurs de services divers et variés, allant de la garde et de la socialisation des enfants en bas âge à des prestations en matière de santé, de culture et de loisirs.

### **Un foisonnement de besoins insatisfaits**

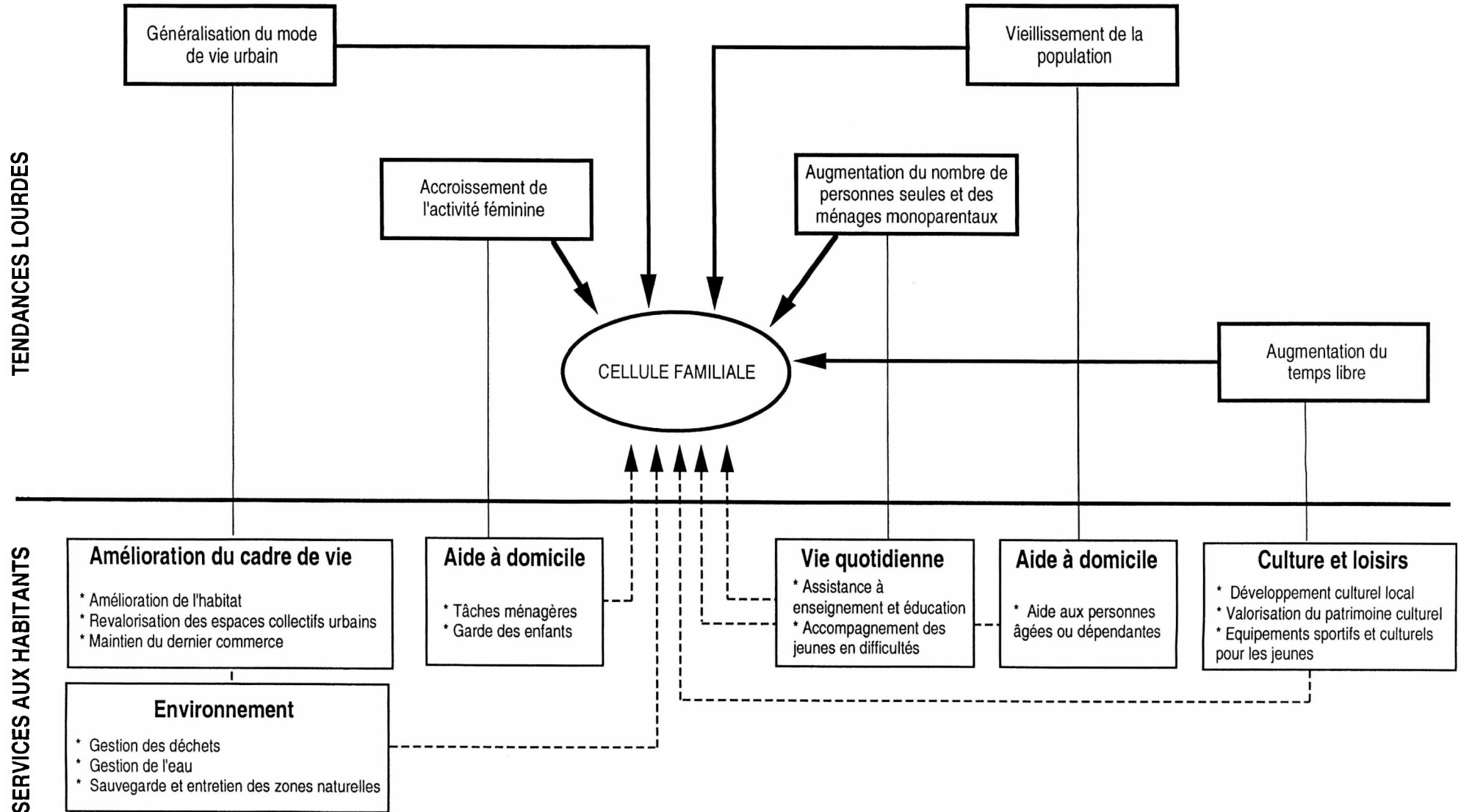
La clé principale du développement des services de proximité est l'existence de besoins exprimés par les personnes qui connaissent un problème de vie quotidienne, dans leur village, ville ou quartier.

Différentes familles de besoins non satisfaits ou partiellement satisfaits peuvent être identifiées. Certains trouvent leurs racines dans les transformations profondes des structures familiales, sociales ou démographiques amorcées depuis quelques dizaines d'années. Le vieillissement de la population, les modifications de la structure familiale, la participation des femmes à la vie active, la mobilité professionnelle... font que certaines fonctions domestiques, autrefois assurées par les ménages eux-mêmes, et en général par les femmes, ont vocation à entrer dans la sphère de l'économie marchande.

Actuellement, le champ des possibles est largement ouvert. La création de services de proximité peut s'inscrire dans de nombreux secteurs : aide aux personnes âgées, enfants, ménages, tourisme et loisirs, culture, environnement, cadre de vie, alimentation et restauration, transport. On peut en fait classer ces potentialités en fonction de la nature des besoins. Il y a les besoins qui sont liés aux changements sociaux et culturels, comme le soutien à domicile des personnes âgées, ou la garde des enfants tant à domicile, qu'hors du domicile. Il y a ceux qui sont liés à des externalités : il s'agit des besoins collectifs nécessitant la mise en place de services indivisibles, dont la couverture doit être au moins partiellement assurée par les pouvoirs publics. Rentrent dans cette catégorie l'ensemble des services ayant pour objectif l'amélioration de la vie quotidienne, comme les transports collectifs, l'environnement, l'accessibilité des commerces, ou encore la sécurité des biens et des

# L'évolution des modes de vie des Français et la demande sociale de services

Cinq tendances lourdes affectent les modes de vie à travers la cellule familiale et créent des besoins générant des services aux habitants





personnes. Il y a enfin les besoins qui sont liés aux évolutions des modes de consommation : cela concerne les services au contact du consommateur dans toutes les catégories d'activités, que ce soit les services publics, les entreprises, la distribution ou les services.

On est donc en présence de deux logiques de développement : d'une part, une logique d'adaptation à des besoins en forte hausse liés à des évolutions démographiques et sociologiques irréversibles, d'autre part une logique d'anticipation des nouveaux besoins liés notamment à un accroissement du temps libre. C'est ce dernier marché qui reste pour l'instant difficile à appréhender.

### **Une grande diversité d'acteurs**

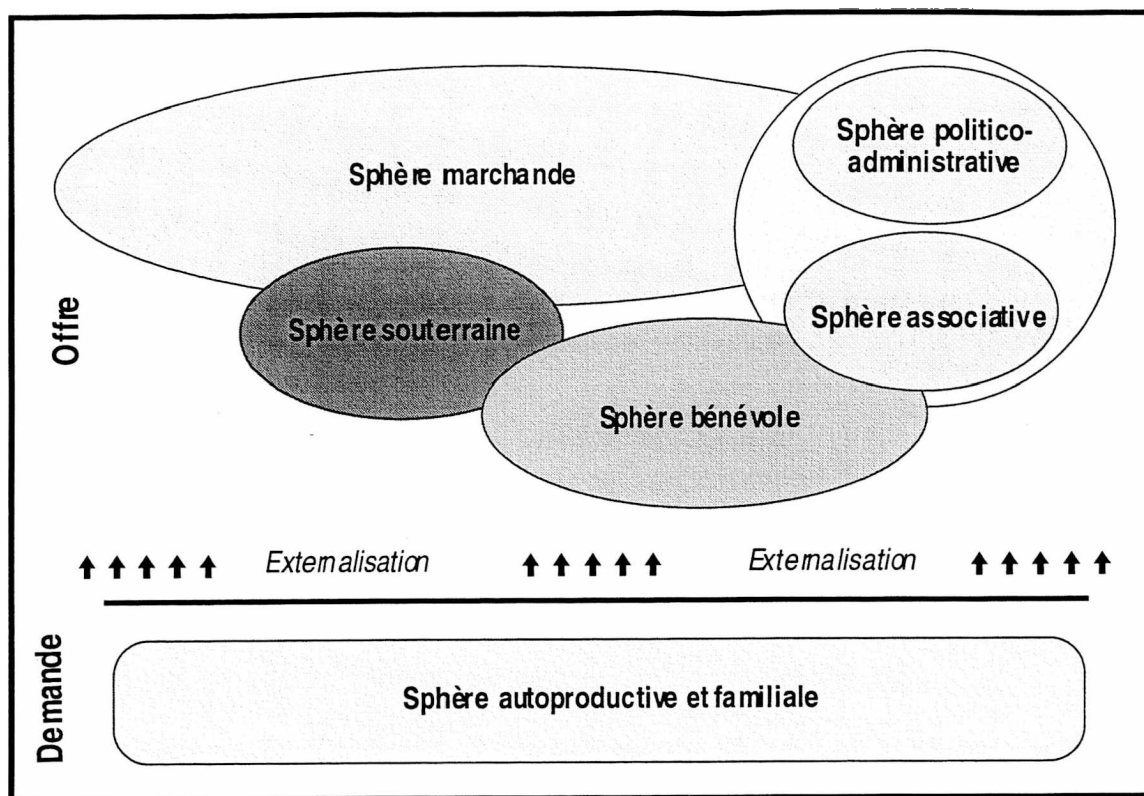
Face à ce foisonnement de besoins, nous trouvons une grande diversité d'acteurs. Les différentes composantes de l'offre de services peuvent être regroupées en cinq sphères principales :

- la sphère marchande, où l'on retrouve les entreprises privées et les entreprises publiques du secteur concurrentiel ;
- la sphère souterraine, qui concerne le travail au noir ;
- la sphère auto-productive, qui concerne les activités familiales ou domestiques ;
- la sphère bénévole, qui relève de la solidarité ;
- la sphère politico-administrative, où l'on retrouve la sphère administrative et la sphère associative qui relève du prélèvement et de la redistribution par l'Etat et les collectivités.

L'offre s'organise en quatre types de prestataires :

- le bénévolat, qui représente une part importante des prestations dispensées par la famille ou le voisinage ;
- le secteur privé, dont la clientèle est aisée, travaille sur un segment solvable et ne bénéficie pas de financements publics ;
- le secteur public ou à caractère associatif, qui bénéficie de divers financements publics, concerne l'ensemble des classes sociales ;
- le secteur souterrain, difficile à évaluer, qui trouve sa justification dans sa simplicité, sa souplesse et les coûts moins élevés.

## Les différentes composantes de l'offre de services



L'offre de services, très atomisée, aux multiples statuts, n'apporte pas de réponse satisfaisante à une demande globale. Plusieurs éléments rendent difficile cette mise en relation de l'offre et de la demande :

- une absence de lieux de renseignement, permettant d'obtenir une information synthétique et exhaustive sur les différents prestataires existants, les aides financières mobilisables, les démarches administratives à effectuer ;
- une absence d'organismes de conseil permettant l'orientation vers les prestataires les plus adaptés aux besoins de l'utilisateur ;
- une absence de garantie sur la qualité du service.

Les services de proximité n'ont pas donné lieu à une politique efficace dans ce domaine. Les diverses mesures complexifient toujours plus un système dont le fondement reste l'aide sociale. Devant la multiplicité des intervenants, le système ne peut qu'évoluer à la marge.

## Des activités à créer et non des publics à insérer

Dès son apparition, la notion de services de proximité a été positionnée en terme d'emplois, comme outil de lutte contre le chômage et l'exclusion. En effet, il est désormais établi que le secteur industriel ne sera plus créateur d'emplois et que les potentiels d'emplois nouveaux se trouveront dans les services de proximité et en particulier les services aux personnes. Dans ce contexte, le secteur des services aux personnes ont commencé à occuper une place importante dans les réflexions sur les possibilités d'amélioration de la situation de l'emploi et du chômage.

Souffrant de la confusion entre champ économique et politique de l'emploi, les services de proximité sont avant tout considérés comme un moyen d'insertion professionnel et social des personnes en difficulté. C'est ainsi qu'ils ont servi de support au développement des politiques d'insertion par l'économique. Mais les mesures mises en place l'ont été davantage en fonction des personnes à insérer que des besoins des usagers et ont donc nuit à l'image et à la qualité des services rendus.

Car chômage et précarité ont désintégré le modèle, né des Trente Glorieuses, selon lequel le plein emploi permettait de donner à chacun une place dans la société. Le travail à temps plein, sous forme de CDI, avec un employeur unique pendant la totalité de la vie ne sera plus la forme dominante. Les individus devront trouver d'autres activités qui leur permettent d'accéder à une reconnaissance sociale. C'est ainsi que le développement des activités de services pose le problème des nouvelles formes d'organisation du travail, notamment du salariat au sens traditionnel du terme. On espère un autre équilibre où le temps social de l'individu serait riche d'une citoyenneté active, donnant du sens à une existence marquée par l'individualisme.

De nouvelles voies sont possibles, conciliant création d'emplois et solidarité. Des approches originales sont tentées sur le principe de l'économie solidaire. Il s'agit de multiplier les possibilités d'accès à la sphère économique en favorisant toutes les activités susceptibles de renforcer le lien social par l'échange économique : autoproduction, réseaux réciproques d'échanges, services de proximité...

Les entreprises solidaires reposent sur une double démarche : d'une part, "l'impulsion réciprocaire", c'est-à-dire un service conçu par les usagers et les professionnels, d'autre part, une nouvelle combinaison de ressources non-matérielles, marchandes et non-marchandes.

Un tel système a l'avantage de mutualiser les coûts entre les différentes catégories d'usagers et de sortir de la seule référence à l'Etat-Providence. Cette hybridation entre économique et social implique un changement dans les rapports entre pouvoirs publics et société civile, qui doivent évoluer vers une plus grande responsabilisation des individus.

## Des pistes pour l'action

Projeter l'avenir dans le présent, c'est réfléchir sur les services de proximité en mettant l'accent sur l'aspect opérationnel et en tentant de dégager des pistes d'actions pour en réussir le développement. On peut pour se faire suivre deux grandes orientations : d'une part, le développement des aides à la consommation de services, d'autre part, la mise en place d'une véritable stratégie de développement des services de proximité. La première orientation relevant moins du domaine de compétence des collectivités locales, notamment à travers la fiscalité, nous préférons souligner les axes selon lesquels une collectivité locale devrait développer sa stratégie en ce domaine.

1. Les services de proximité doivent s'appuyer sur une véritable **stratégie de professionnalisation**. Cette stratégie conditionne la valorisation des services de proximité qui doivent devenir de vrais métiers et ne plus être considérés comme des petits boulots. Pour cela, il est nécessaire avant tout de **restaurer l'image des services de proximité**, de mettre en place des formations qualifiées et d'organiser des perspectives de carrière. Par ailleurs il faut favoriser l'utilisation des services de proximité en les faisant connaître, en organisant la profession et en assurant leur viabilité et leur pérennité. Mais face à l'individualisation accrue des besoins, il devient aussi nécessaire que l'offre sache s'adapter à cette diversité et se mette à l'écoute de la demande en créant des services bien ciblés : il convient de jouer sur la quantité de services offerts, d'inventer des offres plus flexibles et de développer de nouveaux services. A travers une **véritable démarche qualité**, les prestataires de services pourront s'inscrire dans une dynamique commerciale comme pour les secteurs concurrentiels. Des appuis méthodologiques, techniques et financiers aux porteurs de projets ou aux prestataires déjà établis contribueraient efficacement à la recherche de cette professionnalisation.

2. Les personnes à la recherche d'un service ignorent souvent le moyen de connaître l'offre de services disponibles : l'information est souvent disséminée dans différents organismes au lieu d'être

centralisée. Il n'existe pas de point d'entrée unique chargé de concentrer et de diffuser des informations sur les services de proximité et les dispositifs d'aide existants au niveau d'un territoire. Le relais principal est actuellement constitué par les mairies. Cependant les informations sont fournies au coup par coup en fonction des efforts de communication et de promotion de chaque prestataire auprès de sa mairie. Par ailleurs, elles ne sont pas toujours qualifiées pour une telle mise en relation entre offre et besoin de services de proximité. Face à ce manque de coordination, il est nécessaire **de créer une structure proche des habitants**, jouant un rôle d'intermédiaire entre leurs besoins et l'offre de services de proximité sur un territoire donné, une commune ou un quartier. Cette structure aurait pour objectif de mettre en relation les besoins des habitants et les offres de services de proximité existantes et les dispositifs d'aide existants et les orienter vers les services les mieux adaptés. Il s'agirait évidemment de prendre en compte les contextes spécifiques et les réalités locales.

3. Les services de proximité ont pour vocation d'apporter, sur un territoire donné, des réponses locales aux besoins des habitants. L'un des principaux enjeux de leur développement sur ce territoire réside donc dans la capacité à appréhender correctement les besoins. Or, ceux-ci sont d'une extrême diversité car ils dépendent des habitudes de vie et des caractéristiques socioculturelles ou socioprofessionnelles des habitants. L'analyse des relations entre les caractéristiques socioculturelles et les besoins potentiels ou existants permettrait de mieux cerner les besoins émergents et les offres de services multiformes. **Un observatoire des services aux personnes** pourrait constituer un outil permettant de développer une information transversale et de prendre en compte les typologies de comportements des ménages. Il aurait donc une fonction d'analyse et de repérage. La connaissance à la fois globale et locale des besoins pourrait déboucher sur la mise en place à l'échelon local d'actions et de structures directement en relation avec les habitants : elles pourraient qualifier et consolider les besoins exprimés et les faire remonter ensuite auprès des acteurs locaux du développement des services de proximité.

4. La notion de service de proximité renvoie avant tout à une réponse locale à des besoins ayant des particularités locales : la dimension territoriale et relationnelle est donc très importante. Ainsi, au delà des dispositions prises au niveau national qui créent un cadre favorable, le développement effectif des services de proximité passe aussi par **des actions menées au niveau local**, permettant d'impulser des dynamiques particulières. D'où le rôle décisif des collectivités décentralisées et des acteurs de terrain. Or, c'est encore trop souvent la collectivité (spécialistes, organismes sociaux...) qui prédéfinit les besoins et construit un système d'offre adapté à ce qu'elle croit être la demande : il apparaît important d'inverser ce schéma et de **se mettre à l'écoute de la demande**. Il s'agit moins de créer des

services sophistiqués que des services bien ciblés, tout en parvenant à mieux maîtriser les coûts. Des plans d'actions ciblés doivent être élaborés en fonction des échelons géographiques concernés : région, département, commune... La logique doit devenir ascendante et cesser d'être descendante. A cet effet, des instances locales de développement de services de proximité pourraient être mises en place : leurs missions seraient de créer des synergies entre les différents acteurs, de faciliter la création et le développement des services, d'organiser des tours de table entre les porteurs de projets et les éventuels financeurs, de soutenir l'expérimentation et les démarches novatrices. Souples et légères, ces structures constitueraient de véritables lieux d'échanges et de concertation et faciliteraient l'évaluation des besoins non satisfaits ou des besoins nouveaux.

Dans ce contexte, quelles sont les conditions de l'articulation entre le salariat et le bénévolat, entre la vente de services sur le marché et la mobilisation de financement sociaux ?

Les réponses à ces dernières questions passent par des expérimentations sur le terrain. Encore faut-il que ces dernières soient favorisées, c'est-à-dire que des mesures appropriées s'inspirant des expériences passées permettent leur éclosion. D'autant plus qu'il s'agit certainement là d'une voie pour concilier l'autonomisation de l'individu et sa responsabilisation vis à vis de la collectivité.

*Document annexe*

## **L'évolution des modes de vie des Français**

*Une synthèse prospective*

## Introduction

---

### les tendances lourdes

L'avenir n'est plus ce qu'il était. Nous sommes entrés dans une ère de ruptures que les modèles et les analyses fondés sur les données et les relations au passé sont impuissants à anticiper. Les comportements des acteurs économiques et sociaux sont devenus également de plus en plus aléatoires et de moins en moins conformes aux schémas traditionnels. Adopter une attitude prospective pour analyser l'évolution de modes de vie revient, par conséquent, à étudier les tendances observées et à se prononcer sur leur plus ou moins grande irréversibilité. Seront-elles des "vagues" conjoncturelles c'est-à-dire liées à une période, marquant tout au plus une décennie, ou des "tendances lourdes", comme disent les prospectivistes.

Ces tendances lourdes sont des mouvements affectant un phénomène de telle manière que l'on puisse prévoir avec un assez grand degré de certitude son évolution dans le temps. Elles sont clairement identifiables, difficilement réversibles, ont une certaine continuité dans le temps en allant dans le même sens que les effets d'âge <sup>1</sup>, concernent des masses considérables d'individus ou peuvent s'étendre à la population dans son ensemble.

C'est ce type d'évolutions dont nous traiterons principalement, sans nous interdire d'évoquer éventuellement des "tendances en émergence", constituées par la convergence de faits porteurs d'avenir, ces derniers étant définis comme étant des signes infimes par leurs dimensions présentes, mais immenses par leurs conséquences virtuelles. De plus, nous n'évoquerons que les aspects de ces évolutions qui, à notre sens, affectent ou affecteront les services de proximité.

On peut ainsi identifier cinq tendances qui ont des conséquences directes ou indirectes sur les modes de vies des générations présentes et à venir :

1.        **l'urbanisation,**
2.        **le vieillissement de la population,**
3.        le développement continu de **l'activité féminine**
4.        l'augmentation des **personnes seules** et des **ménages monoparentaux**
5.        la forte croissance du **temps libre**

---

<sup>1</sup> C'est-à-dire qu'en instantané, et à tout moment de la période, ils concernent encore davantage les générations les plus jeunes.



D'une manière générale, **ces grandes modifications traversent et affectent la cellule familiale**. Observer les modifications des modes de vie par ce filtre permet de les interpréter en gardant leur pondération dans l'organisation sociétale. Commenter, par exemple, l'accroissement de l'activité féminine en se limitant à la seule sphère économique et en ne considérant que le marché de l'emploi, revient à en ignorer d'autres aspects sociaux et son impact inéluctable sur l'organisation de la cellule familiale.

Ces grandes tendances peuvent d'ailleurs en partie être appréhendées quantitativement. Des batteries d'indices ont été élaborées en ce sens. Les deux principales sources chiffrées à notre disposition sont les résultats tirés des interrogations sur *l'opinion* que les individus portent sur l'évolution des modes de vie (Etudes Crédoc notamment) et les résultats des interrogations des individus aux différents recensements et autres sondages <sup>2</sup>. De même, des conclusions peuvent être tirées de l'étude du comportement "économique" des individus. En effet, le consommateur, dans l'expression de ses demandes et sa démarche de consommation traduit son appartenance à des groupes, à des tendances <sup>3</sup>. Il agit à l'intérieur d'un créneau social, suivant des modèles collectifs de conduite.

Une analyse synthétique de la façon dont, sur la décennie, ont évolué les opinions de nos concitoyens, **éclaire ce que pourraient être quelques-unes des évolutions de la société française pour les années à venir**. En effet, une bonne partie des hypothèses que l'on peut avancer sur les évolutions futures s'appuie sur la prise en compte des attitudes présentes et passées, sur l'étude de la façon dont la population anticipe et voit sa propre situation actuelle, enfin sur l'appréciation des changements éventuels auxquels l'opinion publique semble aujourd'hui adhérer. C'est pourquoi, avant d'étudier les évolutions que traduisent les données chiffrées ou les approches sociologiques, il nous semble intéressant de considérer ce que nous révèle *l'opinion* des individus sur l'évolution des modes de vie <sup>4</sup>.

La dernière décennie apparaît comme une période de doute collectif, d'effondrement des idéologies et de morosité. Si les années soixante et soixante-dix ont été principalement marquées par la montée des opinions "modernistes" sur le travail - notamment le travail féminin-, sur la famille et sur la société, les années quatre-vingt ne semblent pas se caractériser par le développement d'un seul phénomène-clé. On y observe aussi bien une montée de l'individualisme, une déculpabilisation vis-à-vis de l'argent, qu'une uniformisation des opinions, un accroissement des inquiétudes et des interrogations croissantes vis-à-vis de la société et de certaines de ses institutions <sup>5</sup>. Signe des temps et du changement ? Il est apparu dans la période une homogénéisation relative des opinions sur des sujets tels que la famille, le mariage ou le travail féminin. On note en effet une **diminution**

---

<sup>2</sup> INSEE, Crédoc, Eurostat, Eurobaromètre, Ined...

<sup>3</sup> Les conclusions sont établies à partir de chiffres de consommation et non plus à partir d'une interrogation des individus.

<sup>4</sup> Les données dont nous disposons proviennent du système d'enquêtes bi-annuelles auprès de 2000 individus réalisées par le Département "Conditions de Vie et aspirations des Français" du CREDOC depuis 1978. Les principales conclusions exposées ici sont inspirées du rapport "Les grands courants d'opinions et de perceptions en France de la fin des années 70 au début des années 90", Hatchuel (G.), Volatier (J.L.). CREDOC, mars 1992.

<sup>5</sup> Rochefort (R.) - Argent, stress, individualisme, uniformisation 1980-1990. in *Consommation et Modes de vie*, Crédoc, n° 54, décembre 1990.

de l'adhésion aux valeurs les plus traditionalistes et une dilution des valeurs modernistes au sein de la société <sup>6</sup>.

La famille, dont on a maintes fois prédit abusivement la disparition, reste le lieu privilégié où on recherche confort et réconfort. Ainsi, en 1997, plus de 67% des individus interrogés par le CREDOC, percevaient la famille comme "le seul endroit où on se sent bien". Ce pourcentage est stable depuis 1990.

Les attitudes cumulées des Français vis-à-vis de la famille, du mariage ou du travail féminin, permettent de définir ce qu'on peut appeler, sans porter pour autant un jugement de valeur, un indicateur de "modernisme/traditionalisme" <sup>7</sup>. Le suivi de cet indicateur entre 1978 et 1990 est révélateur de l'évolution des opinions des français en matière de modes de vie. Les modernistes ont sensiblement progressé de 1978 à 1983 dans toutes les couches de la population, puis ont rapidement perdu le terrain gagné pour se stabiliser, au début des années 90. Ce pôle moderniste est très typé sur le plan socio-démographique : on est d'autant plus moderniste qu'on est jeune, qu'on est diplômé et qu'on vit dans une grande agglomération.

Ces deux pôles qualifiés de modernistes ou de traditionalistes peuvent être appréciés comme les noyaux "durs" de chaque groupe de population ayant une représentation du rôle de la famille, soit traditionnelle, soit moderne. On constate, en fait, que la majeure partie des Français adopte des positions intermédiaires. La dilution constatée des valeurs modernistes et l'émergence de traditionalistes moins conservateurs ont contribué à l'**homogénéisation des opinions dans la décennie**. Cette uniformisation s'est concrétisée aussi dans la disparition des différences d'attitudes qui, pendant longtemps, ont séparé, sur bien des sujets de société, les habitants de Paris et ceux de la Province.

Cette homogénéisation des opinions semble la traduction exacte d'un ensemble de phénomènes et comportements convergeant vers ce que certains ont appelé l'autonomisation de l'individu, tant au sein de sa famille, qu'à l'intérieur de ses autres cercles de sociabilité. Dans un premier temps, nous allons donc montrer comment l'autonomisation de l'individu se développe à travers un polymorphisme de plus en plus marqué de la cellule familiale et le resserrement des réseaux de sociabilité. Dans un deuxième temps, nous chercherons à identifier les impacts des évolutions ainsi constatées tant sur le rapport que l'individu entretient avec son espace de vie, qu'avec les services situés dans son environnement.

---

<sup>6</sup> Clerc (L.), Martin (O.).- *Les opinions des Français fin 1989 et une comparaison 1981-1989*. CREDOC, février 1991.

<sup>7</sup> Sont qualifiés de "modernistes" les Français qui déclarent simultanément que "la famille n'est pas le seul endroit où l'on se sent bien et détendu", que "le mariage peut être dissout par simple accord des deux parties" et que "les femmes devraient toujours travailler, ou travailler dans tous les cas où elles le désirent". A l'inverse, sont qualifiées de "traditionalistes" ceux qui pensent à la fois que la famille est le seul endroit où l'on se sent bien et détendu, que le mariage est une union indissoluble et que "les femmes ne devraient jamais travailler" ou "ne le devraient jamais lorsqu'elles ont des enfants en bas âge".

## Première partie

# L'autonomisation de l'individu

Si la notion de famille draine toujours dans l'opinion une charge d'émotivité, la structure familiale varie et se modifie dans le temps pour prendre différentes apparences. On constate que rares sont les modifications des modes de vie et les tendances d'évolution qui ne l'affectent pas. En modifiant la famille, ces tendances modifient tous les rapports que les individus tissent entre-eux ou avec leur environnement.

## 1. Vers une famille multiforme

Aux cours des trente dernières années, les grands bouleversements démographiques connus par la France ont amené une modification de la famille, autant dans sa création avec la diminution du nombre de mariages, le développement de la cohabitation, que dans sa durée, avec l'augmentation des divorces, l'explosion des zones urbaines, l'allongement de la durée de vie, l'accroissement du temps libre. Le schéma traditionnel s'est dissout pour laisser place à une multitude de "**formes familiales**" dont la principale caractéristique est l'adaptabilité.

### 1.1. Des existences séquentielles

Le mariage est-il encore une valeur sûre ? Si les individus interrogés par le CREDOC répondent "oui" dans leur majorité, force est de constater que le rapport au mariage s'est transformé. La fréquence des mariages a diminué par rapport au début des années 60 et l'âge auquel il est conclu s'élève.

Ainsi, le **nombre de mariages a baissé d'un tiers** entre 1972 et 1985. L'augmentation constatée depuis 1989 reste limitée et ne permet pas d'atteindre les niveaux des années 70 où plus de 400 000 mariages étaient célébrés (contre 254 000 en 1995) <sup>8</sup>. Une tendance parallèle concerne l'âge au mariage : les célibataires se marient de plus en plus tard. L'âge moyen au premier mariage ne cesse de s'élever : 25,7 ans pour les femmes et 27,8 ans pour les hommes contre respectivement 22,4 ans et 24,4 en 1972 <sup>9</sup>.

Si le nombre de mariages a diminué, la vie en couple n'est pas remise en question et **les types de ménage augmentent**. Ainsi, à côté du mariage, apparaissent et se généralisent de nouvelles formes de vie à deux, qui

<sup>8</sup> Chiffres INSEE, INSEE Première, janvier 1992.

<sup>9</sup> INSEE op. cit.

peuvent être mises en rapport avec la montée progressive d'une opinion plus moderniste sur le mariage <sup>10</sup>. Si les mentalités évoluent et se montrent tolérantes, le vocabulaire fait défaut pour qualifier la vie du couple hors mariage. Après "concubinage", c'est aujourd'hui le mot "cohabitation", adopté par Louis Roussel qui, le plus neutre, remporte les suffrages <sup>11</sup>.

Phénomène majoritairement urbain (un couple non marié sur 4 vit dans l'agglomération parisienne, 57% dans des villes de plus de 100 000 habitants), la cohabitation semble être le fait d'une population qui manifeste par là son adhésion à un ensemble de valeurs <sup>12</sup>. Nous sommes loin de la cohabitation vindicative, telle qu'elle a pu exister dans les années 60, quand vivre "à la colle" consistait surtout à se démarquer par rapport à la génération précédente. Loin de la manifestation d'un conflit de génération, ce mode de vie est aujourd'hui davantage la traduction d'une idéologie égalitaire, prônant l'autonomie des deux membres du couple. Considéré auparavant comme un état transitoire, la cohabitation s'inscrit désormais comme un mode de vie spécifique <sup>13</sup>. Les rapports différents dans la sphère privée entraînent des comportements différents dans la sphère du public. Les cohabitants n'auront pas le même comportement en ce qui concerne leur consommation, leur logement, leur équipement. Leur consommation reflète un rejet de l'institutionnalisé et de l'engagement dans la durée. Les relations conjugales et familiales sont de plus en plus régies par des pactes. L'alliance entre deux individus se définit davantage par le **libre consentement** et la **révocabilité** que par une alliance soudée, sous le regard de Dieu, jusqu'à ce que mort s'en suive. Le couple fonde une "association révocable" <sup>14</sup>. Cette redéfinition des termes du "contrat de vie à deux" amène à reconsidérer le rôle du couple et de la place de la femme en son sein.

Cependant, que ce soit mariage ou cohabitation, l'issue de l'union reste incertaine.

Selon les données du CREDOC, le mariage correspond à un engagement profond pour 52 % des gens, et son caractère indissoluble n'est pas remis en question par 23% d'entre-eux <sup>15</sup>. Dans les faits, le nombre de divorces laisse supposer que, l'assouplissement de la législation aidant, la séparation concerne de plus en plus de couples. Ainsi, aujourd'hui, un mariage sur trois se solde par un divorce contre un sur dix dans les années 60. Ses séparations de plus en plus nombreuses, participent à la création de nouvelles formes familiales. Ainsi, les conjoints qui se retrouvent seuls forment une nouvelle famille en s'unissant à un (e) célibataire ou à un (e) divorcé(e) <sup>16</sup>. La famille s'élargit.

---

<sup>10</sup> **Dufour (A.), Payet-Thouvenot (V.)** - *Images de la famille et de la politique familiale*. CREDOC, n°79, mai 1990. Selon le CREDOC, 38% des personnes interrogées pensent du mariage que c'est "une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties".

<sup>11</sup> **Roussel (L.)** - *La famille incertaine*. Paris, Ed. Odile Jacob, 1989.

<sup>12</sup> **Bonvalet (C.), Merlin (P.)** - *Transformation de la famille et Habitat*. INED, Travaux et documents, cahier n°120, Puf, Paris, 1988.

<sup>13</sup> **Sarma (C.)** - "La cohabitation hors mariage : un mode de vie différent" in *Economie et Statistique*, n°179, pp 47-52, juillet-août 1985.

<sup>14</sup> **Bonvalet (C.), Merlin (P.)** op. cit.

<sup>15</sup> **Dufour (A.) Payet-Thouvenot (V.)** op. cit.

<sup>16</sup> Le nombre de familles dites "recomposées" (familles comportant des enfants d'une précédente union) est en constante augmentation. Voir sur ce sujet : **Le Gall (D.), Martin (C.)** - *Recomposition familiale, usages du droit et production normative*. Centre de Recherche sur le Travail Social. Université de Caen. 1990. Voir aussi : **Théry (I.), Dhavernas (M.J.)** - *Le beau-parent dans les familles recomposées*. Centre de Recherche Interdisciplinaire de Vaucresson. 1991.

Parallèlement au nombre de ménages, un des effets observables de l'émergence de ces nouveaux comportements vis-à-vis de la famille est l'**augmentation du nombre de personnes seules** et une **augmentation des familles monoparentales**. En 1988, plus d'un ménage sur 4 est composé d'une seule personne, chiffre qui a doublé en 20 ans <sup>17</sup>. Plus d'une personne sur 10 vit seule. Cette tendance se manifeste surtout dans les villes où on parle des jeunes femmes ou mères seules. Elle concerne aussi les personnes âgées, principalement des femmes là aussi : une des conséquences de l'espérance de vie différentielle entre les sexes fait que plus des 3/4 des personnes âgées de 55 ans ou plus sont des femmes. L'augmentation des personnes seules résulte, en partie, de la multiplication des périodes solitaires transitoires entre deux séquences de vie familiale <sup>18</sup>.

Si on a l'impression à priori que de plus en plus de famille sont "détruites", de plus en plus se créent et le nombre total de ménages augmente.

Démographes et sociologues constatent qu'il n'y a désormais plus de tracé linéaire du cycle de vie familiale, mais que l'**existence de l'adulte est composée de séquences**. Plutôt qu'une existence consacrée à la création et à la sauvegarde d'une famille, c'est différentes familles qui se font et se défont au gré des décisions des individus. Si, il y a quelques trente ans, le jeune quittait rapidement ses parents, se mariait, faisait deux ou trois enfants et finissait son existence après quelques années d'une retraite bien méritée (quoique courte), aujourd'hui, on constate une **déstructuration du temps** et sa recombinaison à partir de différents épisodes disparates :

- les séquences se *superposent*. Les jeunes cohabitent de plus en plus longtemps avec les parents et entament donc leur vie d'adulte dans le cocon parental. C'est le cas pour les étudiants, les chômeurs. Cette cohabitation répond à des motivations économiques et à une plus grande solidarité entre les générations.
- certaines *disparaissent*, car de plus en plus d'individus envisagent une existence solitaire, solitude choisie ou subie. Dans les années à venir, la proportion des ménages d'une ou de 2 personnes augmentera : il y aurait 32% de ménages de 2 personnes en l'an 2000 et 28% composés d'une seule personne <sup>19</sup>.
- ou elles ne se *combinent* pas dans un ordre prévisible. Plus que jamais on met "la charrue avant les boeufs" : on cohabite avant le mariage, plus d'un enfant sur quatre naît hors mariage <sup>20</sup>.

---

<sup>17</sup>"Etre bien chez soi, l'habitat version contemporaine". in *HLM Aujourd'hui*, n°19, 3e trimestre 1990. pp41-61.

<sup>18</sup> *Insee* . - *Données sociales*, 1990.

<sup>19</sup> *Louvot* . - "Projection du nombre de ménages à l'horizon 2010". in *les collections de l'INSEE*, série M, n°129, février 1988.

<sup>20</sup> *Insee* . - *Données sociales*, 1990.

On assiste en ce qui concerne la famille à la même déstructuration que celle qui prend place depuis quelques années sur le plan professionnel : les périodes d'activité, de formation et d'arrêt se succèdent là où, avant, il y avait un tracé linéaire. Les acquis sont sans cesse remis en question. Les modifications subies ou désirées du milieu familial ne sont pas sans effet sur les relations intra-familiales et extra-familiales.

## 1.2. Vers une recomposition des rôles familiaux

A travers les remodelages de la famille, on assiste aussi à une redéfinition des rôles familiaux, à un repositionnement des rôles traditionnellement impartis à la femme, au couple, aux parents, grands-parents et aux enfants. Au lieu de rester une institution centralisée, la famille, Etat miniature, évolue vers le mode d'une association contractuelle <sup>21</sup>. De nouveaux liens unissent les individus et cette redéfinition marque le mode d'habitat, que ce soit dans la perception de la sphère du privé et donc du logement, son équipement et dans la mobilité résidentielle, que dans la perception des services qui entourent le logement.

Un des premiers facteurs de la redéfinition des rôles familiaux a été l'augmentation de l'activité féminine, nous devrions davantage dire la reconnaissance de la part des femmes dans l'économie. Représentant 43% de la population active, il n'est plus envisageable de faire abstraction d'elles et de les renvoyer dans leurs cuisines sans dommage pour le fonctionnement des économies nationales. Chemin faisant, en augmentant leur niveau de formation et en poursuivant leur activité professionnelle avec la venue d'un ou deux enfants, les femmes ont vu leur position au sein du couple et au sein de la cellule familiale, subir si non une révolution, du moins de profondes mutations.

Si auparavant les femmes assumaient la totalité des tâches relevant du ménage, aujourd'hui, outre une éventuelle répartition plus équitable entre les conjoints qui atténue la division traditionnelle des rôles domestiques, nombre de ces tâches sont gérées à l'extérieur du couple <sup>22</sup>. Tout l'équilibre entre le recours au secteur marchand et la production domestique est remis en cause. Ces tâches peuvent être gérées par des machines, robots ménagers, intégrés dans le ménage grâce aux applications domestiques d'innovations techniques (machine à laver le linge, alimentation surgelée, micro-ondes ..). Elles peuvent également être confiées à un membre extérieur au couple (membre de la famille, ami ou à un service payant) : c'est le cas pour la garde des enfants par exemple. Ces tâches peuvent en outre être remplies par un service créé ad hoc ou amélioré face à la demande (livraison à domicile...).

Ce phénomène ira en s'accroissant si on considère que les trois-quarts des femmes de 25 à 39 ans sont actives, contre 14% de celles de 55 ans et plus. L'activité professionnelle de la femme conditionne les besoins du couple

<sup>21</sup> Bonvalet (C.), Merlin (P.) - *Transformation de la famille et Habitat*. INED.

<sup>22</sup> Sur la division des rôles domestiques : voir "Les emplois du temps des français", in *Economie et statistique*, INSEE, n°223, juillet-août 1989 et l'article de C. Roy : "la gestion du temps des hommes et des femmes, des actifs et des inactifs". Voir aussi l'article de M. Glaude et F. de Singly, "les jeux de rôles conjugaux" in *Données sociales*, 1987.

en modifiant son **organisation**, par les répercussions qu'elle a sur la **fécondité** <sup>23</sup>. Elle conditionne également sa **consommation** en modifiant ses revenus (de salaire d'appoint, le salaire de la femme devient une part indispensable à l'équilibre du budget familial). Cette activité a des effets à plus long terme, par exemple, sur le **nouveau profil de la population âgée** à venir qu'elle laisse prévoir. Plus indépendantes, ayant souvent connu des périodes de solitude, les femmes âgées n'exprimeront pas les mêmes demandes.

En effet, on assiste à un autre phénomène démographique qui participe à la redéfinition des rôles familiaux : le **vieillessement de la population**. La forte réduction de la mortalité aux âges élevés est une nouvelle donnée de la démographie française. L'espérance de vie a progressé pour atteindre en 1996 73 ans pour les hommes et 81 ans pour les femmes <sup>24</sup>. L'augmentation de la part des plus de 65 ans (16,8% en 2010), combinée à la baisse de la fécondité, n'est pas sans conséquence sur l'existence de l'individu et sur ses relations avec les autres membres de la famille <sup>25</sup>.

Nous sommes dans une période transitoire pendant laquelle le débat consiste à s'interroger sur la place de ces "nouveaux" vieux. Si aujourd'hui les personnes âgées se caractérisent par une dépendance médicale, de faibles revenus et le problème du placement en maison de retraite, ces questions auront tendance à se déplacer sur un autre plan. De poids pour la société, qui redoutait le qualificatif de "vieillissante", le troisième âge se transformera, aux yeux des chercheurs les plus optimistes, en une force économique, un vivier de consommateurs et un potentiel non négligeable d'activités <sup>26</sup>.

Le problème qui se posera sera double, car il y aura deux types de personnes âgées : le "papy-boom" concerne une population qui, grâce aux améliorations des conditions de vie et des progrès de la médecine, devrait conserver une pleine capacité d'activité. Cette frange de la population est nouvelle dans le sens où la retraite concerne désormais davantage d'individus, du fait d'une espérance de vie plus élevée, mais aussi du fait de l'abaissement de l'âge de cessation d'activité et d'une augmentation des revenus des retraités <sup>27</sup>. Hommes actifs, les personnes âgées de demain seront surtout des **consommateurs** actifs. Il s'agira de répondre à leurs besoins et, notamment, de leur offrir le confort des logements, l'accès à des services répondant à leurs besoins et une assistance spécialisée pour les plus dépendants. Les 60-75 ans, les "sénieurs" formeront un **nouveau public exigeant et solvable** qui est déjà la cible des responsables de marketing.

---

<sup>23</sup> On pense ici au nombre d'enfants par femme, mais également au calendrier des naissances qui sont désormais planifiées pour s'harmoniser avec les études et les contraintes du travail.

<sup>24</sup> Chiffres INSEE, INSEE Première, février 1992.

<sup>25</sup> **Dufour (A.) Hatchuel (G.)**.- "La solidarité familiale mise à l'épreuve" in *Consommation et Modes de vie*, Crédoc, n°60 juillet 1991. Voir aussi : **Poquet (G.)**, sous la dir. de **Rochefort (R.)**. "Le pouvoir et le rôle économique des plus de 50 ans". Rapport pour ILC (International Longevity Center-France), 1996.

<sup>26</sup> **Mendras (H.), Dirn (L.)**.- "Le troisième âge animera la société française" in *Observations et diagnostics économiques*, N° 8, juillet 1984.

**Marcil-Gratton (N.), Légaré (J.)**.-"Vieillesse d'aujourd'hui et de demain, un même âge, une autre réalité ?". in *Futuribles*, N° 110, mai 1987.

<sup>27</sup> **Canceill**.- "Ressources et niveau de vie des personnes âgées" in *Economie et Statistique*, n°222, INSEE, juin 1989.

Dans les faits, c'est le **quatrième âge** qui focalisera les problèmes soulevés aujourd'hui par le troisième âge, à savoir une forte dépendance et parfois une nécessité de placement en institut spécialisé. Certains besoins verront le jour du fait de situations nouvelles : ainsi, il ne sera pas rare que des individus d'une soixantaine d'années aient à leur charge un ou des parents : ils seront partagés entre leurs enfants et petits enfants et leurs parents, pris dans deux rôles à la fois. La solidarité familiale risque de se trouver bouleversée par l'émergence de cette nouvelle catégorie d'individus : les personnes âgées dépendantes <sup>28</sup>.

### 1.3. Vers des rythmes de vie désynchronisés

Le **mode de vie urbain** est devenu largement majoritaire, et a introduit de nouveaux réflexes et mécanismes de pensée dans les habitudes de vie. La ville est dénoncée pour les menaces d'individualisation et de vie solitaire qu'elle sous-tend, mais elle est aussi capable de faire naître de nouveaux liens, de nouvelles solidarités. La ville, c'est l'accessibilité des services, l'habitude d'avoir tout "à portée de main". De luxe, cette proximité est rapidement devenue indispensable. Pouvoir disposer d'argent, d'un restaurant, de services médicaux en un temps réduit, pousse à demander que soient disponibles toutes sortes de services, en tout lieu, à toute heure. Cette demande, suffisamment pressante, a orienté l'application de certaines innovations techniques (téléphone portable, livraisons et déplacements de plus en plus rapides) et a favorisé l'éclosion des services de proximité.

La **modification des rythmes de vie** participe à l'évolution générale des modes de vie. Du fait de la situation économique, des acquis historiques, des règlements et des mentalités, nous gagnons à chaque décennie **un peu plus de temps libre**. Depuis 1945, la période des congés payés s'est allongée : de 3, elle est passée à 4 puis à 5 semaines. La durée hebdomadaire de travail a suivi la tendance inverse, de 45 heures dans les années 60, elle est passée à 39 heures et va être bientôt de 35 heures. Au cours des 10 dernières années, le gain de temps libre est estimé à 15% <sup>29</sup>. Il faut ajouter que ce temps libre augmente dans la journée et en fin de semaine, tout en plafonnant dans la durée des vacances annuelles, ce qui ne peut que modifier les habitudes de vie quotidienne et favoriser la demande de nouveaux services. De plus, les rythmes de vie se **désynchronisent**, que ce soit en fonction des activités, des modes de vie, de l'âge, ou autre <sup>30</sup>. Cette désynchronisation se ressent à l'intérieur de la famille, où, à côté des temps et espaces communs, chacun a besoin d'un espace et d'un temps personnel. Cette demande nouvelle reflète le besoin d'autonomie déjà souligné en ce qui concerne la situation dans le couple.

A partir d'un tel constat, deux scénarios peuvent être esquissés, sans aucune certitude de voir se réaliser plutôt l'un que l'autre, ni même aucun des deux : soit une continuation des tendances observées ou, par un effet de balancier, un retour aux formes traditionnelles de la famille. Notons que c'est ce dernier schéma que certains

<sup>28</sup> Dufour (A.), Hatchuel (G.)- op. cit.

<sup>29</sup> La Godelinails (M.C.), Lemel (Y.) op. cit.

Grimler (G.) - *Les rythmes quotidiens en France. Résultats de l'enquête "emplois du temps 1985-1986*. INSEE, *Consommation -Modes de vie*, n°34-35, 1992.

"Les emplois du temps des français", in *Economie et statistique*, INSEE. n°223, juillet-août 1989.

<sup>30</sup> Grimler (G.)- "Les rythmes quotidiens en France". INSEE, *Série Consommation et Mode de vie*, n° 34-35, 1992.



croient d'ores et déjà déceler dans la hausse récente du nombre de mariages. Disons que cela n'est pas le plus probable. D'autant plus que les modalités de l'insertion dans les divers cercles de sociabilité constituent un autre aspect de l'autonomisation de l'individu et accentuent les effets des tendances à long terme évoquées.

## 2. Des réseaux de sociabilité resserrés

Des facteurs sociaux, économiques ou démographiques influent sur les relations qu'un individu entretient avec autrui, relations qui caractérisent sa sociabilité. Ces relations sont évidemment très variées : elles vont des sorties ou des visites dans la proche famille à l'adhésion à une association, en passant par toutes les fréquentations de voisinage. Michel Forsé souligne que le fait que des activités de sociabilité soient pratiquées dans des lieux différents semble correspondre à des différences significatives dans la nature de cette sociabilité<sup>31</sup>. Il distingue pour cela les relations qui s'effectuent au sein du foyer ou autour du foyer (relations familiales ou voisinage) de celles qui semblent être davantage orientées vers une vie sociale à l'extérieur du foyer (amitié et relations de travail).

L'analyse des différentes variables de sociabilité montre que le rapport entre sociabilité "interne" et sociabilité "externe", pour un individu ou une classe d'individus, ne se fait pas par hasard, mais dépend, en premier lieu, de la situation matrimoniale, de la présence d'enfants, de l'âge, c'est-à-dire du "cycle de vie". Encore qu'il ne faille pas oublier l'importance du milieu social sur la fréquence et le contenu des pratiques de sociabilité. C'est dire que les tendances que nous avons identifiées vont également affecter les formes de la sociabilité.

### 2.1. Vers un repli sur soi...

L'intensité des relations avec les parents dépend des caractéristiques usuelles d'âge, de milieu social ou d'urbanisation, mais elle est aussi étroitement liée à la position individuelle par rapport à la famille d'appartenance. Les variables "âge" et "état matrimonial" sont plus discriminantes et explicatives de la fréquence des relations avec les parents que l'ensemble des autres variables. C'est ainsi que la proportion des célibataires rencontrant quotidiennement leurs parents est moins forte que celle des couples mariés. La famille a donc moins d'importance dans le réseau de sociabilité des célibataires, plus ouverts à d'autres genres de fréquentation. Le mariage ou la naissance d'un enfant raffermissent les liens familiaux et la constitution d'une nouvelle cellule familiale implique généralement un resserrement des relations avec les parents. De même, le fossé entre générations est plus important quand les modes de vie sont différents que lorsqu'il y a reproduction du mode de vie des parents. La situation nouvelle de "solitude" des divorcés semble s'accompagner d'un resserrement des liens familiaux, les parents jouant ici un rôle évident de soutien.

En fait le cycle de vie semble avoir une influence prépondérante sur ces relations. La première période est celle qui précède le départ définitif hors du cercle familial initial : elle est caractérisée par une sociabilité à dominante familiale, avec un éveil progressif aux réseaux externes. Ensuite, depuis le départ du noyau initial jusqu'à la

---

<sup>31</sup> Forsé (M.).- "La sociabilité" in *Economie et Statistique*, n° 132, 1981.

fondation d'un nouveau foyer, la sociabilité est essentiellement tournée vers l'extérieur ; mais les visites aux parents continuent d'être fréquentes tout en étant mises sur le même plan que certaines relations extérieures et même si elles sont parfois tenues pour une contrainte. Puis lorsque les couples ont un ou deux enfants, leurs relations avec leurs familles d'origine et d'appartenance retrouvent une place privilégiée.

## 2.2. ... et autour de soi

En 1981-1983, 28% des Français déclaraient recevoir chez eux des amis ou des relations au moins une fois par semaine. Ils sont 31 % en 1988-1990. Même si ces mouvements sont de faible amplitude, la fréquence des réceptions à domicile semble s'être accrue chez les plus âgés, tandis qu'elle paraît avoir diminuée chez les jeunes générations. Ce mouvement est-il vraiment révélateur d'une diminution de la sociabilité chez les jeunes générations ? Car aucun mouvement de ce type n'apparaît quant aux rencontres régulières avec les membres de sa famille, qui restent relativement stables, à un niveau très élevé (environ 94%).

Loin d'aller de soi, la sociabilité de voisinage est très inégalement pratiquée. Elle est plus développée en habitat individuel qu'en habitat collectif, en milieu rural qu'en milieu urbain. Les familles voisinent davantage que les personnes seules et la fréquentation des voisins est maximale quand la famille a deux ou trois enfants. Les ménages de personnes âgées sont moins coupés de leurs voisins que les ménages plus jeunes. Les relations de voisinage prennent toute leur ampleur aux âges mûrs, encore qu'il semble que la sociabilité de voisinage soit à son maximum quand le chef de ménage atteint la cinquantaine.

**La composition du ménage a une incidence directe sur l'intensité des relations de voisinage.** Les couples voisinent davantage que les personnes seules, et la présence d'enfants multiplie les occasions de contacts avec d'autres foyers. Toutefois, quand on arrive aux familles les plus nombreuses, la sociabilité se restreint. Le rapprochement avec les voisins trouve ses limites dans une attitude très générale de retenue et de mise à distance. Cette attitude n'est nullement spécifique de la grande ville et caractérise plus les classes populaires que les classes cultivées : la grande ville assure à chacun le droit à ne pas avoir de relations de voisinage. La demande de relations supplémentaires de voisinage est d'autant plus forte que le chef de ménage est jeune et diplômé.

## 2.3. Du militantisme aux loisirs

Révéléateur d'une montée des valeurs individuelles, l'adhésion des Français aux associations a changé de nature au cours de la dernière décennie. Les enquêtes menées par le CREDOC depuis 1978 montrent que ceux-ci ne sont pas moins nombreux à adhérer à des mouvements associatifs : si l'on retient six types d'associations (associations sportives, associations culturelles et de loisirs, associations confessionnelles, syndicats, associations de défense de la nature, associations de parents d'élèves), on relève que 45% des

Français y adhèrent en 1996, contre 27% en 1978. Et nombreux sont ceux qui font partie de plus d'une association (34% sont dans ce cas), chiffre qui reste stable au cours de la décennie.

Mais cette quasi-stabilité du monde associatif masque des évolutions contrastées selon les types d'activités : la pratique sportive (surtout pour les sports individuels <sup>32</sup>) mobilise de plus en plus de Français, tandis que l'appartenance à un syndicat ne cesse de diminuer, traduisant la crise du militantisme dans la société française (10% des Français y adhéraient en 1978 et 7 % en 1996). De la même façon, l'adhésion à une association de parents d'élèves stagne ou diminue (12 % en 1978 et 8 % en 1996). Et alors que les préoccupations des Français au sujet des atteintes à l'environnement sont croissantes, la participation à une association de défense de la nature reste très rare dans la population (4 % en 1978, 3 % depuis 1990).

Les enquêtes de l'INSEE ou celles du Ministère de la Culture sur "Les pratiques culturelles des Français" traduisent la même évolution et révèlent que si les associations en France touchent un vaste public, près d'un homme sur deux, près d'une femme sur trois, celles qui ont le plus grand succès sont notamment les associations sportives et les clubs du troisième âge. La défense de convictions générales (politiques, religieuses, humanitaires, consuméristes...) ne mobilise que des minorités. Autrement dit, ces associations ne correspondent guère à une définition volontariste, où certains voient la véritable raison d'être du mouvement associatif. Les clubs sportifs ou les club du troisième âge, ainsi que nombre d'associations culturelles, ne sont souvent qu'une formule de gestion d'équipements collectifs mise en place par les municipalités ou les administrations : il faut en effet s'inscrire et côtoier pour participer. De plus, une partie de ces activités évolue vers la marchandisation.

Mais ce qu'il importe de retenir, c'est la croissance régulière d'associations proposant des services essentiellement de loisirs, ce qui traduit à l'évidence une demande qui, compte tenu des évolutions mentionnées plus haut, ne fera que s'accroître au cours de la prochaine décennie.

---

<sup>32</sup> Moati (P.).- "Filière sport - Nouveaux enjeux, nouvelles stratégies" in *Consommation et Modes de vie*, n° 49, mai 1990.

## Deuxième partie

### Etre bien chez soi

Si l'évolution des modes de vie a entraîné une modification et un développement des services, c'est avant tout parce qu'elle a modifié le rapport de l'homme avec son logement. Le logement a toujours eu une fonction particulière en ce qu'il **focalise un désir de possession et d'accumulation** ; il est le premier lieu d'appropriation, partagé en territoires communs et individualisés des membres de la famille. Par là, il a une importance psychologique non négligeable.

Comme le soulignent François Aballea et Isabelle Benjamin, le choix du logement ou de l'habitat reflète les systèmes de valeurs, les systèmes de représentations sociales et les modes de vie ou encore les besoins de ceux qui les choisissent <sup>33</sup>. Les auteurs définissent deux fonctions du logement et de l'habitat : une **fonction symbolique** dans la mesure où leurs caractéristiques (architecturales, types d'aménagement et d'usage) signifient aux yeux des tiers une appartenance sociale ; une **fonction instrumentale** puisqu'ils constituent une des conditions de l'épanouissement du mode de vie des résidents. Il remplissent des fonctions "par rapport au **fonctionnement social**, et par rapport au **fonctionnement interne de la famille**".

En se modifiant, le rapport au logement a redéfini des données, tant sur son aspect extérieur (manifesté par des courants architecturaux, mais aussi par un désir d'accéder à la propriété, à l'installation en pavillon plutôt qu'en immeubles...) que sur son aspect intérieur. Tout a changé, autant le contenant que le contenu. Par contenu, nous entendons l'équipement du logement, mais également son organisation spatiale. L'habitant ayant changé, la vie à domicile a changé et la représentation, que se fait le résident, de ce que doit être la vie à domicile, a également changé.

A l'extérieur, le logement doit tenir compte des nouvelles données d'esthétique et intégrer les innovations faites pour les matériaux (pour des économies d'énergie, pour une meilleure longévité) ; à l'intérieur, il doit posséder un équipement particulier, et a donné naissance à la domotique. Par sa localisation, en milieu urbain, tout particulièrement, il suscite la création de toute une vie parallèle, conditionnée par son développement : les services de proximité.

---

<sup>33</sup> Aballea (F.), Benjamin (I.) .- "Nouvelles conjugalités et rapport à l'habitat" in *Recherche Sociale*, N°105, janvier-mars 1988

## 1 - Les puces du confort domestique

Le logement et plus précisément l'amélioration des conditions de logement figurent en bonne place au palmarès des souhaits des français. Depuis quelques années, une constatation s'impose : les Français le souhaitent toujours plus grand et toujours mieux<sup>34</sup>. Si les décennies à venir doivent constituer l'ère des loisirs, ces loisirs seront, pour partie, du temps passé "à la maison" et un temps géré autrement à l'intérieur du logement.

### 1.1. La "génération cocoon"

Aujourd'hui, le logement est un bien de consommation comme un autre. En cela, il doit suivre l'évolution de son public "cible" et sa demande. La qualité de vie passe par la qualité de l'habitat. Assimilés parfois, à une "génération du cocooning", nos contemporains recherchent avant tout le confort. Cette quête s'exprime sur différents points en ce qui concerne le logement. Les principaux éléments de satisfaction relevés dans les enquêtes, sont le quartier, la surface habitable, l'équipement sanitaire... Le premier élément d'insatisfaction est le bruit (bruit de la circulation routière, ferroviaire, aérienne, bruits de voisinage) <sup>35</sup>.

Ce logement, "horizon de vie des français", mobilise près de 20 % du budget moyen pour l'aménagement et l'entretien du foyer. La modification des souhaits en matière de logement, correspond également à une modification de l'organisation interne de l'habitation.

Si le mode d'organisation paysan ancien, où la cuisine était en fait la pièce centrale, cumulant les trois fonctions de préparation des repas, de prise des repas et d'accueil des visiteurs a pratiquement disparu, la cuisine conserve le rôle de pièce de vie où les individus passent la majeure partie de leur temps (hors du sommeil). La cuisine reste le lieu des repas, en accueillant "plus de 80% des petits déjeuners, les deux tiers des repas en semaine, et encore plus de la moitié le dimanche" <sup>36</sup>. La préparation des repas ayant évolué, l'équipement des cuisines a également évolué.

Le séjour est le lieu de rencontre, de conversation, de loisirs. Dans 50% des cas, l'aménagement est conçu en fonction de l'emplacement de la télévision, lui-même conditionné par la prise télévision. Le salon prend la place de la salle à manger au profit du coin repas. On y trouve la hifi, le magnétoscope, le téléphone et la télévision.

Sous le même toit, les rythmes de vie de désynchronisent. Chacun vit à son rythme, ce qui nécessite un espace à soi, séparé de l'espace commun et des équipements facilitant ce mode de vie. "Le logement correspond à une mise en espace, en scène, en réserve, des temps sociaux. Son organisation traduit les rythmes quotidiens, hebdomadaires, saisonniers et exceptionnels du groupe résidentiel par l'alternance des usages de l'espace,

<sup>34</sup> "Le logement de 1978 à 1984 : toujours plus grand et toujours mieux." in *Economie et Statistique*, n°206, janvier 1988.

<sup>35</sup> Sondage IPSOS (juin 89, pour *le Moniteur*) et enquête INSEE "logement de 1988"

<sup>36</sup> "L'habité aujourd'hui : et demain ?". in *HLM Aujourd'hui*, n°13, 1<sup>e</sup> trimestre 1989. pp 38-43.

par sa transformation. Elle doit aussi suivre l'évolution du groupe domestique, l'élasticité de sa composition, les modifications du statut et de la place des enfants, les transformations de la vie professionnelle et ses aléas. Enfin, le logement est également un condensateur de temps au travers des modèles sociaux de pratique de l'espace, de l'accumulation d'objets, de signes et de traces ou de l'adhésion aux rythmes de la mode." <sup>37</sup>. Il doit prendre en compte la période de cohabitation des jeunes chez leurs parents et également leur besoin de plus en plus précoce d'indépendance ; il doit accueillir des couples nouveaux fonctionnant sur un autre équilibre (les deux étant actifs), il doit aussi permettre d'accueillir les enfants du divorce le week-end et leur faire un coin à eux...

La diversification des structures familiales a entraîné une diversification des attitudes des ménages vis-à-vis du logement, tant du point de vue du statut d'occupation que dans sa conception et sa localisation <sup>38</sup>. Désormais, **l'offre de logement ne peut pas reposer sur les besoins de la famille classique et doit prendre en compte les situations créées par une fragilité croissante de la structure familiale**. L'augmentation du nombre de ménages, avec la multiplication des familles monoparentales et l'augmentation des personnes seules, accroît les besoins en logement. Les très grands logements sont moins demandés, même si s'exprime le souhait de logements plus spacieux. Là où un couple avait besoin de deux pièces, une femme qui vit seule avec un enfant peut en souhaiter trois <sup>39</sup>.

Certaines démarches sont plus typiquement celles de couples mariés, comme l'achat du logement : les couples de cohabitants accèdent moins volontiers à la propriété, ils habitent des appartements moins spacieux, plus anciens et moins confortables <sup>40</sup>. Dans la manifestation de leurs besoins et dans leurs choix, ces ménages expriment la correspondance qui existe entre "les références culturelles ou idéologiques et les conditions d'habiter", même si la nécessaire composition avec la conjoncture fait que l'efficacité du statut matrimonial dans les choix effectifs en matière immobilière paraît difficile à apprécier. En fait les concubins semblent concevoir le logement moins comme une protection intimiste, un refuge contre les agressions sociales que comme un moyen de participer plus activement à la vie sociale et urbaine, de développer une sociabilité multiforme" <sup>41</sup>.

## 1.2. Entre la technologie du quotidien...

L'évolution des modes de vie, tout en modifiant le rapport au logement a modifié **le rapport des individus aux objets domestiques** ; en engendrant des pratiques nouvelles, elle a une incidence considérable sur la vie quotidienne. Ces objets intègrent aujourd'hui de l'intelligence, du savoir ; posséder une machine, fruit d'une

---

<sup>37</sup> "L'Habitation en projets, de la France à l'Europe", in *Recherches*, European France 89. Plan Construction et Architecture, 1989. L'adéquation entre les modes de vie et l'habitat a motivé un concours sur le thème : "Evolution des modes de vie et architectures du logement".

<sup>38</sup> "L'évolution des structures familiales et ses répercussions sur l'habitat", **Conseil national de l'habitat**, juin 1985.

<sup>39</sup> **Bonvalet (C.), Merlin (P.)** .op. cit.

<sup>40</sup> **Sarma (C.)** .- La cohabitation hors mariage : un mode de vie différent ? in *Economie et Statistique*, n° 179, juillet-août 1985

<sup>41</sup> **Aballea (F.), Benjamin (I.)** op. cit.

recherche technologique avancée, c'est le signe qu'on participe au progrès <sup>42</sup>. Ce que veulent les gens, c'est de l'**intégration sociale**.

Selon le sociologue Jean-Claude Kaufmann, l'apparition d'une nouvelle technique provoque d'abord des conduites de distinction. Ceux qui s'en emparent veulent marquer leur originalité et montrer la supériorité de leur place dans la société. Cet effet de distinction se propage ensuite en chaîne descendante <sup>43</sup>. Cette intégration sociale se manifeste par des taux records de pénétration de certains équipements comme la télévision, le téléphone, la machine à laver le linge. Ne pas posséder ces équipements revient alors à se marginaliser, c'est un des effets de stigmatisation produits par la non possession <sup>44</sup>.

Ce qui modifie notre comportement, ce n'est pas tant l'apparition de technologies que l'invasion de ces technologies dans les ménages. La généralisation et la massification des produits technologiques nécessitent un nouvel équilibre des organisations quotidiennes. Tous les domaines de la vie sont touchés : la santé, le travail, l'éducation, l'occupation du temps libre et il y a deux manières d'envisager le rapport entre les objets domestiques intégrant un certain niveau de technicité et la vie de tous les jours : la **technique au quotidien** et la **technique quotidienne**. Dans le premier cas, le regard se porte sur la technique qui se rencontre dans la vie de tous les jours (de l'ampoule à l'automobile, en passant par les aéroports...) ; alors que dans le second cas, l'accent est mis sur l'usage nouveau que fait l'homme de la technique, sur la rencontre d'une pratique et d'un objet <sup>45</sup>. C'est ce second aspect qui nous intéresse ici, car l'incidence des modes de vie sur le rapport des individus aux objets domestiques implique une **dynamique**.

Cette dynamique peut se lire dans *l'usage* qui est fait des techniques mises à la disposition des ménages. Cet usage traduit une nouvelle répartition des rôles et une autre utilisation du temps. La possession de tel ou tel objet caractérisera les individus ou les ménages, l'utilisation qui en est faite sera également significative (qui a pris la décision d'achat, quel est l'utilisateur, à quelle fréquence...). De même cette dynamique peut se lire d'une manière *chronologique*, à travers le temps de "maturation technique" avant la maîtrise culturelle des objets. En effet, les différentes phases de la maturation technique n'ont pas la même signification et affectent diversement la vie quotidienne <sup>46</sup>.

Enfin dans ce rapport à l'objet, il est intéressant de voir en quoi l'usage *différera de l'utilisation prévue par les techniciens*. Le minitel, par exemple, prévu à l'origine pour la consultation de l'annuaire, a en fait servi de support au développement de messageries : il s'est imposé par la communication et le loisir et non par l'information.

---

<sup>42</sup> **Korcaz (S.)** .- "Le consensus social de l'Occident passe par la machine à laver" in *Informations sociales*, n° 5, 1983,

<sup>43</sup> **Jean-Claude Kaufmann** "Les résistances au lave-vaisselle" dans **Gras (A.), Bernard (J.), Scardigli (V.)** (sous la responsabilité de) .- *Sociologie des techniques de la vie quotidienne*, Logiques sociales, L'Harmattan, 1992,

<sup>44</sup> **Jean-Claude Kaufmann** op. cit.

<sup>45</sup> Selon la distinction faite par **Alain Gras** "Le bonheur, produit surgelé" dans *Technologies du quotidien, la complainte du progrès*, in *Autrement*. Série Sciences en société, n°3 mars 1992,

<sup>46</sup> **Claudette Sèze** "De l'innovation technique à l'innovation sociale", dans *Technologies du quotidien, la complainte du progrès*, in *Autrement*. Série Sciences en société, n°3 mars 1992,

### 1.3. ... et la technique quotidienne

Sous la dénomination d'objet domestique, on regroupe deux types d'objet : c'est d'abord l'objet qui est en fin de chaîne, qu'il prolonge la main de l'homme ou ouvre des horizons nouveaux (électroménager, télévision). C'est aussi **un ensemble de techniques** qui sont mises à la disposition des ménages et qui engendrent une certaine interactivité, soit *avec* l'objet (informatique...), soit *grâce* à cet objet (téléphone, répondeurs, minitel, télévision de quartier).

**\* Dans le premier cas, l'utilisation de l'objet domestique modifie la représentation qui est faite de l'action effectuée grâce à la machine et la notion de temps passé à accomplir cette action.**

Le cas de figure est la pénétration des cuisines par l'électroménager. Le temps passé à la cuisine, s'il reste le même, n'est plus occupé aux mêmes tâches. Les études de budget-temps montrent que les ménages les mieux équipés, ne consacrent pas moins de temps au travail domestique que les autres, car si d'un côté il y a un gain de temps, les modifications des conceptions de l'hygiène, du propre et du sale, multiplient les tâches ou leur rythme<sup>47</sup>. Cependant il s'avère que ce rapport au temps reste présent : les femmes actives, si elles ne sont pas plus équipées que celles qui restent au foyer, n'en possèdent pas moins davantage d'appareils permettant de "gagner du temps", ceux qui facilitent les gestes qu'elles sont amenées à répéter.

Il est difficile d'évaluer ce que la présence de ces appareils a modifié dans nos comportements. On peut bien-sûr comparer les transformations survenues depuis les cuisinières fonctionnant au charbon ou depuis les traditionnelles journées passées au lavoir. Il est plus incertain d'essayer d'évaluer les évolutions induites par la présence de nouveaux appareils comme le micro-ondes ou les congélateurs. Le micro-ondes établit par exemple une rupture avec le feu (si avec les plaques électriques ou les vitro-céramiques, on s'était habitué à ne plus voir les flammes, au moins la chaleur restait-elle présente). A l'instar des fameuses cocottes-minutes, il interdit la cuisson à vue de nez et au goûté<sup>48</sup>.

**La présence de ces objets ne modifie en rien la relation dans le couple et la division domestique des tâches ménagères**<sup>49</sup>. La technicisation du foyer vient illustrer une relation sans la modifier.

**\* Dans le second cas, l'objet modifie le rapport entre les individus en créant de nouvelles sociabilités.**

Les innovations techniques servent d'agent de liaison entre les individus.

<sup>47</sup> **Vigarelli** .- *Le propre et le sale*. Paris, Le Seuil. L'auteur donne une bonne idée des modifications qui peuvent survenir, d'une génération à l'autre, dans ces notions.

<sup>48</sup> A propos du micro-ondes, voir **Jacques Perriault** "Le four à micro-ondes ou la cuisine en parallèle" in *Technologies du quotidien* op. cit

<sup>49</sup> Cet aspect a été souligné par Sylvette Denèfle à propos du lavage du linge dans son article "Le lave-linge ou le propre du sale" in *Technologies du quotidien* op. cit.



La télématique, par exemple, nous est présentée comme "l'instrument privilégié de l'apparition d'un mode de relation infiniment plus simple et plus efficace avec notre environnement socio-économique et culturel, administrations, banques, organes d'informations" <sup>50</sup>. Ces objets interactifs peuvent être utilisés par une seule personne et l'interactivité se fait entre l'individu et la machine (le jeu, par exemple), mais ont généralement d'autres vocations. Leurs secteurs d'usage sont étendus : ils vont des études avec de possibles applications pédagogiques (enseignement à distance, ou assisté par ordinateur pour la formation initiale ou professionnelle), à des applications relatives à la santé (la possibilité d'être assisté chez soi par télémonitoring), en passant par des communications avec le monde extérieur pour la vie familiale (téléachats et contacts avec les banques...), ou le télétravail...<sup>51</sup>

Avec la notion d'interactivité, on pressent que la subjectivité de l'utilisateur conditionnera encore davantage l'utilisation des appareils ou des services, qui seront ainsi mis à sa disposition. En effet, ceux-ci demandent une abstraction importante de la part de l'individu (la gestion des comptes bancaires uniquement sur écran demande un degré d'abstraction supplémentaire, par rapport à celui qui est déjà nécessaire pour utiliser des chèquiers ou des cartes de crédit de préférence à l'argent en espèce).

Du comportement initial des individus, de leur modèle de sociabilité dépendra l'usage qui sera fait des applications des technologies domestiques. En effet, il s'avère que **les nouveaux réseaux et les liens créés, se feront non pas à partir des données techniques des appareils, mais bien à partir de l'interprétation qu'en feront les utilisateurs**. N'en faut-il pas conclure que c'est l'évolution des modes de vies qui conditionne les innovations techniques et leur succès plutôt que l'inverse ?

## 2. Les services de proximité

Tous les prévisionnistes envisagent une croissance des emplois de services, la croissance devant passer, d'une part par les développements technologiques, d'autre part par les services. Ils soulignent que ces emplois de services seront cependant plus hétérogènes qu'aujourd'hui. Entre les classiques "cols blancs" et ceux qu'on a appelé les "quasi emplois" <sup>52</sup>, devrait apparaître un ensemble intermédiaire d'emplois de services aux personnes.

C'est ainsi que Pierre Rosanvallon situe ce phénomène dans ce qu'il a appelé "la société des soins". Cette catégorie d'emplois de relations et de soins devrait "exploser" avec la croissance du temps de loisirs, le vieillissement de la population, la féminisation des milieux professionnels, le souci de la santé et du bien-être matériel. Enfin le secteur culturel, longtemps marginal en termes quantitatifs, devrait se développer fortement. Si la tendance se dessine avec suffisamment de netteté, un certain nombre d'interrogations persistent cependant.

---

<sup>50</sup> **Mercier (P-A), Leclainche (J-F)**.- "Vie quotidienne : les scénarios du futur", in *Informations sociales*, n°5, 1983,

<sup>51</sup> Ces possibilités d'applications sont inspirées des exemples d'expériences et projets cités dans **Communautés Européennes**.- *Nouvelles technologies et vie quotidienne*. Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'éducation. Office des publications officielles des communautés européennes, 1987.

<sup>52</sup> Emplois qui assurent la transition, à très faibles salaires, de la formation vers le travail.

## 2.1. L'évolution de la demande de services

Des recherches montrent que le secteur des services de proximité, sur lequel se positionnent nombre d'associations intermédiaires, est apparu depuis quelques années à travers des expériences disséminées et ponctuelles, qui ont proliféré en désordre et sous des statuts divers <sup>53</sup>.

Plusieurs facteurs concourent à faire de la croissance des services aux ménages une tendance lourde, qui ne peut que se prolonger sous l'influence de déterminants socio-démographiques et structurels : le vieillissement de la population, avec une distinction entre les troisième et quatrième âges, l'augmentation des personnes seules et des ménages monoparentaux, le développement continu de l'activité féminine, la forte croissance du temps libre, notamment en cours de journée, vont renforcer des demandes sociales latentes. Ce renforcement passera par deux types de changements : d'une part dans les relations entre individus, tant au sein de la famille qu'au sein de la collectivité ; d'autre part dans les rapports dans lesquels nous nous situons à l'égard des divers temps sociaux : temps obligé du travail, temps contraint des obligations familiales et sociales, temps libre enfin.

C'est ainsi que le vieillissement de la population doit provoquer la multiplication des services de proximité favorisant le maintien des personnes âgées à domicile et leur autonomie, c'est-à-dire des services fournissant des prestations facilitant les obligations de la vie quotidienne (petits travaux ménagers, courses, démarches administratives, repas à domicile, etc.) et des prestations de loisirs. **Tous les facteurs concourant à "l'individualisation" ou à "l'autonomisation" de l'individu seront porteurs de services de proximité divers et variés**, allant de la garde et de la socialisation des enfants en bas âge à des prestations en matière de santé, de culture et de loisirs. Le développement du temps libre, par exemple, constitue déjà un vecteur de développement de services liés à l'information, la communication, l'auto-formation...

Si la tendance est dépourvue de toute ambiguïté, la notion de services de proximité n'est pas toujours aisée à définir. Il ne s'agit pas principalement d'une difficulté sémantique. Selon que l'on définit la proximité selon des critères géographiques ou des critères à connotation plus sociale, la problématique diffèrera fondamentalement, notamment en ce qui concerne les modalités de gestion de ces nouveaux services.

Sans entrer ici dans ce débat, retenons simplement l'émergence de nouveaux services affectés de certaines caractéristiques. Ce sont, d'une part, des services rendus sur un territoire restreint qui en facilite l'accès et qui favorise une prestation rapprochée, d'autre part, des services qui nécessitent une réponse rapide à la demande formulée. A ces critères d'espace et de temps, on peut ajouter un critère d'innovation : ces services de proximité sont une réponse à des besoins non satisfaits, qui ne se substituent pas à des services préexistants et qui ne sont pas en concurrence entre eux.

---

<sup>53</sup> **Eme (B.), Laville (J.L.)**.- *Les petits boulots en question*. Paris, Syros alternatives TEN, 1988.

Reste, comme le rappelle Fernand Braudel, que ce secteur des services de proximité se situe à la lisière des "structures du quotidien", tout en empiétant sur "l'économie d'échange". D'où l'incertitude quand aux modalités de leur fonctionnement et de leur gestion. Incertitude que souligne également la notion de réseaux de quartier.

## 2.2. Les réseaux de quartier

La famille étant soumise à des changements dont on ne mesure pas toujours l'impact avec certitude, certains sociologues se sont demandés s'il ne se développait pas de nouvelles formes de sociabilité non essentiellement familiales, chez ceux et celles qui déjà n'ont que peu ou pas de parents, ou en sont trop éloignés géographiquement. C'est ainsi qu'à l'heure où l'Etat-Providence a subi une remise en question, on envisage de se tourner vers ce qu'on a appelé "les réseaux naturels de support" ou encore des "aidants naturels"<sup>54</sup>. Le "repli sur soi" et "autour de soi" que nous avons évoqué montre que si l'esprit de famille demeure, il devient sélectif : on choisit les membres de la famille que l'on fréquente, les affinités primant les liens du sang. L'unité de base n'est plus le clan, ni même le couple, mais bien l'individu.

C'est ainsi que la vie de quartier et le voisinage prennent une grande importance, d'autant plus que le nombre de personnes seules et de ménages monoparentaux tend à s'accroître et qu'une personne ne peut pas en faire autant que deux. Dans le cas de parents seuls, ils doivent se doter de réseaux de dépannage et d'entraide en tout genre (réparations, bricolage, gardiennage, voire support moral). C'est également le cas de nouveaux arrivants dans la région ou même le quartier.

La vie de famille n'étant plus le pivot en particulier de cette population, la vie de quartier se donne d'autres assises à travers des associations plus ou moins formelles, ou un partage de services entre habitants d'un même ensemble. A vrai dire, ces comportements ne sont pas radicalement nouveaux, mais certains observateurs en entrevoient sinon la généralisation du moins une substantielle multiplication. Et de remarquer la ressemblance de ce type de réseau non familial avec les réseaux familiaux traditionnels. Dans les deux cas, la proximité géographique est essentielle et recoupe la proximité affective. Ces deux types de proximité se renforcent mutuellement, avec un échange de biens et de services très important. En somme, ces nouveaux réseaux consisteraient pour un individu à se recréer en quelque sorte des liens de parentés "à la carte".

Des questions, auxquelles les réponses ne sont pas assurées, se posent immédiatement : ces réseaux non familiaux peuvent-ils pallier les faiblesses des réseaux traditionnels ? Peut-on en attendre le même support que des réseaux familiaux ? En effet, les familles et les parentés ont l'avantage d'être générationnelles, c'est-à-dire de regrouper des gens à différentes étapes de leur cycle de vie et qui, à ce titre, peuvent se rendre des services mutuels. Le réseau non familial aurait tendance lui à regrouper des personnes du même âge et qui vieillissent ensemble. Or plus le soutien est lourd et à long terme, plus on peut se demander si des amis se sentiront aussi "obligés" que dans le cas d'une relation familiale.

---

<sup>54</sup> Cf. Fortin (A.).- "Au Québec, de nouvelles solidarités" in *Informations sociales*, n° 1, 1988.

S'il se forme de nouveaux réseaux d'entraide et de solidarité, réseaux plus ou moins informels, en dehors des modèles traditionnels, cela reste certes une bonne chose, mais il ne faudrait pas y voir une panacée à certaines insuffisances institutionnelles en matière de services. Peut-être faudrait-il repenser l'espace et l'habitation de façon à assurer à chacun son espace privé et des lieux de rencontre, en particulier entre les générations. Puisque l'échange, sous toutes ses formes, est lié à la proximité.

### 2.3. Individualisme et solidarité

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, malgré la tendance marquée vers l'autonomisation de l'individu, les Français n'ont pas pour autant rangé au placard la solidarité envers les plus défavorisés. Car l'individualisme des années 80 semble aller de pair avec la reconnaissance d'un Etat-Providence qui doit précisément exercer son efficacité auprès des laissés pour compte de la crise.

Trois éléments principaux se dégagent en effet de l'observation par le CREDOC des opinions des Français en matières de politiques sociales.

**Premier élément** : l'aide envers les plus démunis de la société semble aujourd'hui majoritairement s'imposer à la population comme une réelle nécessité. C'est ainsi que les deux-tiers des Français (62%) estiment que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis. Et la proportion de la population qui considère que la prise en charge par la collectivité des familles les plus défavorisées leur enlève tout sens des responsabilités est plutôt en diminution. 42% des Français le pensaient en 1981-1983, ils sont 34% en 1996.

**Deuxième élément** : cette attente d'une aide accrue envers les plus démunis va de pair avec une demande de prestations plus sélectives, plus redistributives. On constate ainsi une augmentation du nombre de "partisans de la redistribution sociale", c'est-à-dire les partisans d'une aide plus ciblée vers les bas revenus, que ce soit aussi bien en matière de prestations en espèces qu'en nature : ceux-ci représentaient 30% de la population à la fin des années 70, ils en constituent 45% en 1996. De plus, ce mouvement concerne toutes les classes d'âge.

**Troisième élément**, par lequel nous retrouvons les services : les deux aspirations précédentes ne se traduisent pas pour autant par une attente systématique de demandes d'aides en espèces, mais se concrétisent plutôt -c'est au moins le cas en matières de prestations familiales- par une **augmentation des partisans d'une redistribution réalisée par le biais d'aides en nature, c'est-à-dire par le biais de services et d'équipements collectifs**. Comme si l'on souhaitait s'orienter vers une redistribution plus ciblée envers les plus démunis, mais aussi plus orientatrice, plus formatrice, qui ne contribue pas à la déresponsabilisation des prestataires.

La conjonction de ces trois éléments nous ramène à la notion de services, entendue dans un sens large, et à **une demande latente qui doit s'exacerber dans les prochaines années.**

## Conclusion

### Deux pistes de réflexion

Toutes les tendances que nous avons évoquées (vieillesse de la population, augmentation des personnes seules et des ménages monoparentaux, accroissement de l'activité féminine, augmentation du temps libre), au delà de leurs répercussions sur les structures familiales et les différents réseaux de sociabilité dans lesquels s'insère l'individu, convergent vers un même point : la demande de services et d'équipements pour satisfaire les besoins ainsi créés ne fera que s'amplifier. A un horizon dont le terme n'est pas trop proche, ce phénomène est inscrit dans les chiffres.

En fonction des développements précédents et de cette approche, il nous semble que deux pistes de réflexion mériteraient une exploration complémentaire : l'une concerne un devenir possible de la cellule familiale et les besoins concomitants en matière de logement et d'habitat, l'autre concerne le développement des services de proximité qui échapperont à la sphère marchande, avec la notion de réseau de quartier qui lui est plus ou moins implicitement associé.

#### **Vers une nouvelle famille élargie ?**

Les tendances observées dessinent moins des avenir inéluctables que les problèmes qui se poseront demain. C'est en effet la solution de ces problèmes qui reste incertaine et donc difficilement prévisible. C'est ainsi que les caractéristiques des conditions de logement et d'habitat peuvent certes être rapportées aux spécificités du statut matrimonial. Mais encore faut-il faire intervenir d'autres types de variables, comme les caractéristiques du fonctionnement et de la structuration de la famille. Or nous pouvons certes identifier les germes de changements qui inervent l'institution familiale, nous restons cependant mal armés pour discerner ce qui à l'avenir en règlera le fonctionnement et lui assurera une certaine stabilité.

Si les aspects institutionnels du mariage doivent perdre de leur pregnance, avec notamment un maintien ou une augmentation de la cohabitation, il n'est pas impossible que les réactions à cette situation aboutissent à long terme à un nouveau projet de vie familiale. En changeant de modèle, la famille pourrait passer de "la ferme familiale" à la "pension de famille"<sup>55</sup>. La famille "recomposée" pourrait être la préfiguration, voire le laboratoire, de cette nouvelle forme familiale. La configuration domestique formée de deux ménages, "noués"

<sup>55</sup> Guibert (B.). "Les familles en 2025" in *Bulletin Recherche et prévisions*, CNAF, n° 10, décembre 1987.

par un ou plusieurs enfants dont les parents sont séparés, s'apparente à un véritable réseau. C'est à l'exploration de ses arcanes et de ses devenir possibles qu'il conviendrait de s'atteler.

### **Vers de nouvelles solidarités ?**

Les services de proximité couvrent un très large champ et leur satisfaction peut prendre des formes radicalement différentes. Ils peuvent d'ailleurs être rendus soit à des personnes, soit à la collectivité. Les besoins sont grands : soutien aux personnes âgées, aide à domicile, garde des jeunes enfants, protection et entretien de l'environnement, etc... Nous avons vu que leurs caractéristiques, et notamment celles tenant à l'impératif de proximité, sont aisément discernables. Il n'en va cependant pas de même quand aux modalités de leur gestion.

Certains seront certes pris en charge par les acteurs institutionnels ou par les acteurs traditionnels du système économique, si ces derniers y trouvent un intérêt économique. Ils se situeront alors à l'intérieur de la sphère marchande sans grande difficulté. D'autres parmi ces services, liés à la satisfaction d'aspirations moins matérielles, ne pourront pas donner lieu à des prestations analogues et pourront se situer alors à l'écart de toute transaction monétaire. Il semble qu'ils devront nécessairement être pris en charge, d'une manière innovante, par des acteurs (les citoyens eux-mêmes ?) dont le statut resterait à éclaircir.

Peut-on compter sur des solidarités de voisinage préexistantes dans l'espoir qu'elles pourraient se substituer à des prises en charge institutionnelles ? Et, si oui, dans quelle mesure et à quelles conditions ? Ou/et ne faudrait-il pas envisager la création de nouvelles formes d'entreprises proposant des services à coûts réduits, et conjuguant emplois qualifiés et participation des usagers, c'est-à-dire combinant des ressources monétaires et non monétaires (subventions des services rendus à la collectivité) ?

## **BIBLIOGRAPHIE DE QUELQUES TEXTES DE REFERENCE**

## Principaux ouvrages et articles consultés

FAMILLE, SOCIABILITE,
-----------------------

"Sociologie de la famille" in *L'année sociologique*, PUF, 1987.

**Toffler (A.)** .- *Le choc du futur*. Paris, Ed Denoël, 1970.

"Réseaux", in *Informations sociales*. CNAF n°1/1988.

**Dufour (A.) Payet-Thouvenot (V.)** .- *Images de la famille et de la politique familiale*. CREDOC, n°79, mai 1990.

**Rochefort (R.)** .- "Argent, stress, individualisme, uniformisation 1980-1990." in *Consommation et Modes de vie*, Crédoc, n°54, décembre 1990.

**Clerc (L.), Martin (O.)** .- *Les opinions des Français fin 1989 et une comparaison 1981-1989*. CREDOC, février 1991.

**Roussel (L.)** .- *La famille incertaine*. Paris, Ed. Odile Jacob, 1989.

**Roussel (L.)** .- "Les futuribles de la famille" in *Futuribles*, n° 153, Avril 1991.

**Roussel (L.)** .- "Le statut social du sentiment amoureux" in *Futuribles*, n°144, juin 1990.

**Sullerot (E.)** .- "Vers un renouveau de la famille" in *Futuribles*, n° 100, avril 1991

**Pressat (Roland)** .- "La famille au travers des chiffres" in *Futuribles*, n°153, avril 1991.

**Debarle (A.)** .- "Une société d'ambivalence" in *Futuribles*, n° 112, juillet-Août 1987.

**Nouri (A.)** .- "Les relations intra-familiales, point de vue et interrogations d'un pédiatre" in *Futuribles*, n°153, avril 1991.

**Marcil-Gratton (N.), Légaré (J.)** .- "Vieillesse d'aujourd'hui et de demain, un même âge, une autre réalité ?". in *Futuribles*, n° 110, mai 1987.

**Petrella (R.)** .- "Le progrès technologique pour quelle société ? les quatre mutations culturelles à réaliser". in *Futuribles*, n° 110, mai 1987

**Jouvenel (H. de)** .- "Les grandes tendances du changement social" in *Futuribles*, n° 100, juin 1986.

**Louvot** .- "Projection du nombre de ménages à l'horizon 2010" in *les collections de l'INSEE*, série M, n°129, février 1988.

**Grimler (G.)** .- *Les rythmes quotidiens en France. Résultats de l'enquête "emplois du temps 1985-1986"*. INSEE, consommation -Modes de vie, n°34-35, 1992.

**Mendras (H.), Dim (L.)** .- "Le troisième âge animera la société française" in *Observations et diagnostics économiques*, n° 8, juillet 1984.

**Schegel (J.L.)** .- "Le social ne sera pas saisi par la biologie". in *Projet*, "Vers la Procréatique", n° 195, sept-oct 1985.

**INED** .- "De la naissance à l'école : L'enfant et les bouleversements sociaux et culturels" in *Travaux et documents*, n° 126.p 45-49.

"Les emplois du temps des français", in *Economie et statistique*, INSEE. n°223, juillet-août 1989.

**Audirac (P.A.)** .- "La cohabitation : un million de couples non mariées" in *Economie et Statistique*, N° 185, février 1986, INSEE.



**Sarma (C.)** .- "La cohabitation hors mariage : un mode de vie différent" in *Economie et Statistique*, n°179, pp 47-52, juillet-août 1985.

**Vilac (M.)** .- "Les structures familiales se transforment profondément." in *Economie et Statistique*, n°152, février 1983.

**Courson (J.P.) et De Saboulin (M.)** .- "Ménages et familles : vers de nouveaux modes de vie ?". in *Economie et Statistique*, n°175, mars 1985

**Sarma (C.)** .- "La cohabitation hors mariage : un mode de vie différent ?". in *Economie et Statistique*, n° 179, juillet-août 1985

**Vilac (M.)** .- "Les familles monoparentales" in *Données sociales*, 1984.

"La société en mouvement, comprendre le changement social". Dossier in *Science Humaines*, n°15, mars 1992.

**Dirn (L.)**.- *La société française en changement*. Ed. PUF, 1990

**Communautés Européennes**.- *Nouvelles technologies et vie quotidienne*. Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'éducation. Office des publications officielles des communautés européennes, 1987.

**Fortin (A.)**.- "Au Québec, de nouvelles solidarités" in *Informations sociales*, n° 1, 1988.

### CULTURE, LOISIRS

**Dumazedier (J.)** .- *Révolution culturelle du temps libre, 1968-1988*. Méridiens Klincksieck, 1988.

**Mayol (P.)** .- "Culture de tous les jours" in *Projet*, n° 229, Printemps 1992.

**Souchon (M.)** .- "La télévision dans l'espace des loisirs" in *Projet*, n° 229, Printemps 1992.

**Hervé Michel** .- *La télévision en France et dans le Monde*. Paris, PUF

**INSEE** .- Equipements et pratiques de communication, enquête "Loisirs" mai 1987-mai 1988. in *Consommation, mode de vie*, n° 23-24/1991.

**INSEE** .- Les pratiques de loisir, enquête 1987-1988. in *Consommation, mode de vie*, n° 1/1989

**INSEE** .- "Temps et budget de la communication au domicile, observations et diagnostics économiques" n° 27, avril 1989.

**INSEE** .- Les pratiques de loisir, vingt ans après 1967/1987-1988 in *Consommation, mode de vie*, n° 3/1989

**Baboulin (J.C.), Gaudin (J.P.), Mallein (P.)** .- *Le magnétoscope au quotidien, un demi pouce de liberté*. Paris, Aubier/Montaigne, 1983.

**Donnat (O.) Cogneau (D.)** .- *Les pratiques culturelles des français*. Paris, La Découverte, 1990.

**Mendras (H.)** .- "Fluctuations et tendances longues des valeurs et des idéologies" in *Observations et diagnostics économiques*, n° 19, avril 1987.

### LOGEMENT/SEGREGATION SPATIALE

"Habiter, habité" in *Autrement*. Série mutation, n°116, septembre 1990.

*Des gens et des villes*. **CNAF**, n° 13/14, serie Bleue, Espaces et Familles. janvier 1991.

**Aldéghi (I.) Tabard (N.)** .- *Transformation socioprofessionnelle des communes de l'île de France entre 1975 et 1982*. CREDOC, collection des rapports n°80, mai 1990.

**Aldéghi (I.) Tabard (N.)** .- *Espaces et modes de vie, Synthèse*. CREDOC, Collection des rapports, n°10 mars 1987.

**Aldéghi (I.), Tabard (N.), Chateau (F.)** .- *Relations entre la structure économique de l'espace, la production de l'environnement, les conditions de logement et les modes de vie : l'enquête Essonne*. CREDOC, janvier 1987.

**Aldéghi (I.)** .- *Les indicateurs de logement*. CREDOC, n° 113, mars 1992.

**Aldéghi (I.) Tabard (N.), Chateau (F.)** .- *Ressemblance et diversité sociales des quartiers de l'Île de France*. CREDOC, octobre 1988.

**Debonneuil (X.), Gollac (M.)** .- "Structure sociale des villes" in *Economie et Statistiques*, n° 98, mars 1978.

**Chamboredon (J.C.), Lemaire (M.)**.- "Proximité spatiale et distance sociale, les grands ensembles et leur peuplement" in *Revue française de sociologie*, 1970.

**Eenschooten (M.), Desmond (N.), Morniche (L.)**.- *Les conditions de logement des ménages en 1988*. Collection Consommation et Modes de vie, Insee, Paris, 1992.

**Aballea (F.), Benjamin (I.)**.- "Nouvelles conjugalités et rapport à l'habitat" in *Recherche Sociale*, N°105, janvier-mars 1988

**Bonvalet (C.), Merlin (P.)**.- *Transformation de la famille et Habitat*. INED, Travaux et documents, cahier n°120, PUF, Paris, 1988.

**Bonvalet (C.)** .- *L'évolution des structures familiales et ses conséquences sur l'habitat*. Rapport du Conseil National de l'Habitat, 1985.

**Conseil national de l'habitat** .- *L'évolution des structures familiales et ses répercussions sur l'habitat*, juin 1985

"L'habité aujourd'hui : et demain ?". in *HLM Aujourd'hui*, N°13, 1<sup>er</sup> trimestre 1989.

"Vers la fin de l'habitat normalisé". in *HLM Aujourd'hui*, n° 15, 3<sup>e</sup> trimestre 1989.

"Etre bien chez soi, l'habitat version contemporaine". in *HLM Aujourd'hui*, n°19, 3<sup>e</sup> trimestre 1990.

"Modes de vie, Architectures du logement". in *Techniques et Architecture*, European, 1989.

"Le Logement". in *Economie et Statistique*, n° 240, INSEE, février 1991.

"Le logement de 1978 à 1984 : toujours plus grand et toujours mieux" in *Economie et Statistique*, n°206, janvier 1988.

"L'Habitation en projets, de la France à l'Europe", in *Recherches*, European France 89, Plan Construction et Architecture, 1989.

**Bres (A.), Mariolle (B.)** .- *L'Habitant motorisé*. Recherches, Plan Construction et Architecture.

**Bonnin (P.)** .- "Produire la *Domus* : une affaire de famille. Niveaux et formes d'investissement des familles dans l'espace domestique" in *Sociétés Contemporaines*, n° 5, 1990.

### CONSOMMATION, ALIMENTATION

**Païtra (J.)**.- "L'euro-consommateur, mythe ou réalité" in *Futuribles*, n°150, janvier 1991.

**Gruhier (F.)**.- "Quand les ingénieurs font la cuisine" in "Nourritures, plaisirs et angoisses de la fourchette" *Autrement*, série mutations, n°108, septembre 1989.

**Flandrin (J.L.)**.- "Le lent cheminement de l'innovation alimentaire" in "Nourritures, plaisirs et angoisses de la fourchette" *Autrement*, série mutations, n°108, septembre 1989.

**Méraud (J.)**.- "France 2000 : les perspectives de consommation et de croissance" in *Futuribles*, n° 151, février 1991.

**Méraud (J.)**.- *L'évolution et les perspectives des besoins des français et leur mode de satisfaction*. Rapport du Conseil Economique et Social. Journal Officiel, Juin 1989.

**L'Hardy (P.), Darmon (D.)** .- "La consommation des ménages 1960-2000" in *Futuribles*, n°113, septembre 1987.

**Darmon (D.), Hourriez (J.M.), L'Hardy (P.)** .- "Consommation, l'effet du vieillissement" in *Economie et Statistique*, n° 243, mai 1991.

#### CREDOC :

"Les comportements alimentaires des français"

"Innovation et consommation : le cas du surgelé", (3 tomes). CREDOC 1987.

"Le surgelé demain et après demain" (1988-1995) CREDOC, 1987.

"Le produit nouveau : un concept flou". *Consommation* n°3 1986.

"Le Consommateur européen, entre tendances et scénarios". Communication au colloque Europrospective, Paris, avril 1987.

**Bayol (M.P.)** .-Le boom des produits "techno-mutants". in *Consommation et modes de vie*, n° 35 janvier 1989.

**Betbèze (J.P.), Lahlou (S.), Maffre (J.)** .- Les produits alimentaires à l'horizon 1995 : du surgelé au "nouveau frais". in *Consommation et modes de vie*, n°18 avril 1987.

### COMMUNICATION, INFORMATISATION

"Technologies du quotidien, la complainte du progrès" in *Autrement. Série Sciences en société*, n°3 mars 1992.

**Pierce (W.), Jéquier (N.)** .- *Les télécommunications au service du développement*. Rapport de synthèse du projet UIT- OCDE sur la contribution des télécommunications au développement économique et social.

**Gadrey (J.)** .- "Société de services ou société de serviteurs ?" in *Futuribles*, n°147, octobre 1990.

**Mercier (P-A), Leclainche (J-F)** .- "Vie quotidienne : les scénarios du futur" in *Informations sociales*, n°5, 1983.

**Korcaz (S.)** .- "Le consensus social de l'Occident passe par la machine à laver" In *Informations sociales*, n°5, 1983.

**Terrel (F.)** .- "Télérel, l'informatique vient chez vous" in *Projet*, n° 153, mars 1981.

**Amal (N.), Jouet (J.)** .- "Télérel, images des utilisateurs résidentiels, dix ans de vidéotex" TIS Vol.2, n°1, In *Reseaux*, n°37, novembre 1989.

**Jouet (J.)** .- *L'écran apprivoisé : télématique et informatique à domicile*. Collection RESEAUX-CNET, Issy-les-Moulineaux , 1987.

**Marchand (M.), Ancelin (C.)** .- *Télématique : promenade dans les usages*. Documentation française, Paris, 1984.

**Boullier (D.)** .- "*L'effet micro*" ou la technique enchantée : rapport de génération et pratiques de la micro-informatique dans la famille. Larès, Université de Rennes 2, 1985.

"Le tout-ordinateur". in *Projet*, N° 201, Sept-Oct 1986.

**Ancelin (C.)** .- "Le vidéotex grand public en France" in *Futuribles*, n° 103, octobre 1986.

**Salomon (J.J.)** .- "Maîtrise sociale de la technologie : l'enjeu démocratique" in *Futuribles*, n° 157, septembre 1991.

**Simondon (G.)** .- *Du mode d'existence des objets techniques*. Ed Aubier, Paris 1989.

**Danzin (A.)** .- "Société technologique" et prospective. in *Futuribles*, n° 100, juin 1986.

**Nora (D.)** .- Les branchés de l'an 2000. in *Le Nouvel Observateur*, n° 1433, avril 1992.

**Gras (A.), Bernard (J.) Scardigli (V.)** (sous la responsabilité de) .- *Sociologie des techniques de la vie quotidienne*. Logiques sociales, L'Harmattan, 1992.

"Production domestique" in *Sociétés Contemporaines*, n° 8, L'Harmattan, Décembre 1991.

GENERAL
---------

**INSEE** .- *Données sociales, 1990*. Paris.

**INSEE** .- *Données sociales, 1987*. Paris.

*L'état de la France 1992*. La découverte, Crédoc. Paris, 1992.

**Clerc (L.), Martin (O.)** .- *Les opinions des Français fin 1989 et une comparaison 1981-1989*. CREDOC, février 1991.

**Seibel (C.)** .- La société française en changement, vers une lecture prospective des "Données Sociales. in *Futuribles*, n° 150 janvier 1991.

**Bernard-Becharies (Jean François)** .- *Technologie de la vie quotidienne et prospective des modes de vie*. Journées de travail, maisons des sciences de l'Homme, 22 et 23 janvier 1981.

**Mernet (G.)** .- *Euroscopie, les Européens : Qui sont-ils ? Comment vivent-ils ?*. Editions Larousse, Paris, 1991.

**Frybourg (M.)** .- "L'innovation dans les transports" in *Futuribles*, n° 145, juillet-août 1990.

Etudes réalisées dans le cadre de l'**Eurobaromètre** :

Les Européens et leurs vacances... (1988)

Familles monoparentales... (1988)

La religion (1989)

"Dix ans qui ont changé l'Europe" 1979/1989, Parlement Européen.

"Les Français de l'an 2000". in *Economie et Statistique*, n° 190, juillet-août 1986.

"Horizon 2000". in *Economie et Statistique*, n° 243, mai 1991.

**Rocheftort (R.)** .- *La société de consommateurs*. Editions Odile Jacob, Paris, 1995.

**Rocheftort (R.)** .- *Le consommateur entrepreneur. Les nouveaux modes de vie*. Editions Odile Jacob, Paris, 1997.